

**The Project Gutenberg eBook of L'illustration, No. 1594, 13 Septembre 1873,
by Various**

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'illustration, No. 1594, 13 Septembre 1873

Author: Various

Release date: November 6, 2014 [EBook #47301]

Language: French

Credits: Produced by Régnald Lévesque

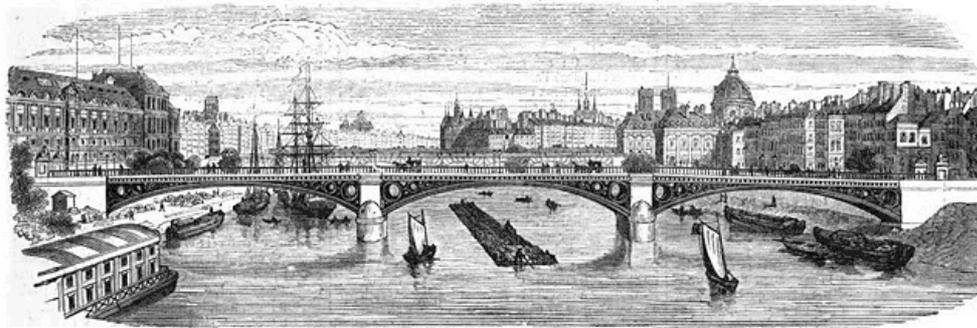
*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 1594, 13
SEPTEMBRE 1873 ***

L'ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL

31e Année.--VOL. LXII.--N° 1594
SAMEDI 13 SEPTEMBRE. 1873

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

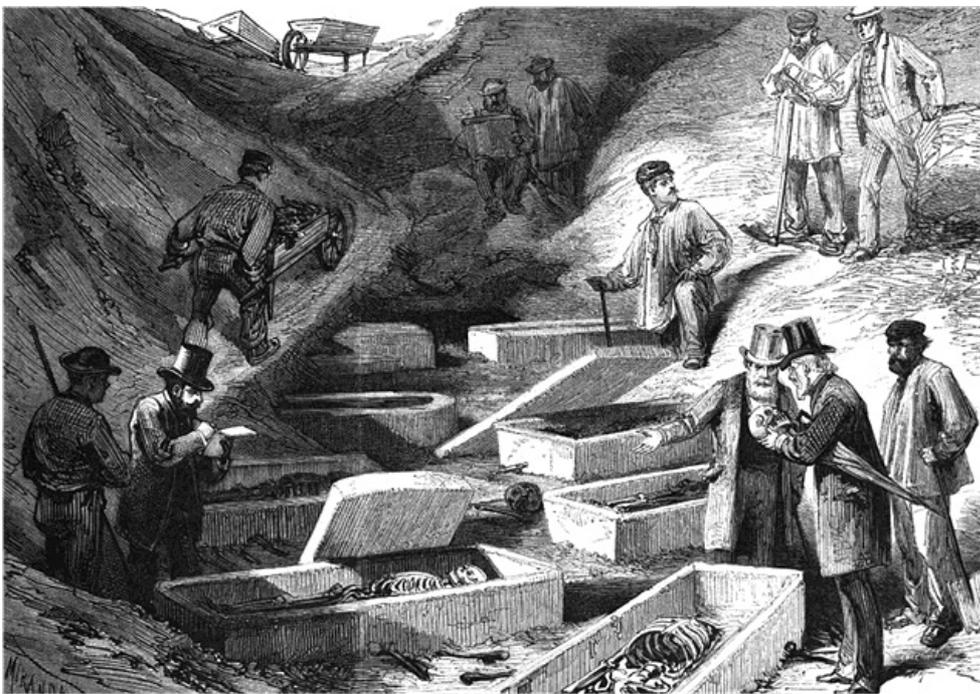


DIRECTION,
RÉDACTION,
ADMINISTRATION
22, RUE DE VERNEUIL,
PARIS.

31e Année.VOL. LXII. N°
1594
SAMEDI 13
SEPTEMBRE 1873

SUCCURSALE POUR LA
VENTE AU DÉTAIL
60, RUE DE RICHELIEU,
PARIS.

Prix du numéro: 75 centimes Abonnements Paris et départements: 3
La collection mensuelle, 3 fr.; le vol. mois, 9 fr.; 6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.;
semestriel, broché, 18 fr.; relié et doré Étranger, le port en sus.
sur tranches, 23 fr.



PARIS.--Découverte de sépultures anciennes dans les fouilles du boulevard Saint-Marcel.

SOMMAIRE

Texte: Histoire de la semaine.--Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand.-- La Cage d'or, nouvelle, par M. G. de Cherville (suite).--Les Théâtres.--Bulletin bibliographique. Histoire de la Colonne (cinquième et dernier article).--Nos gravures: Paris: découverte de sépultures anciennes dans les fouilles du boulevard Saint-Marcel.--Souvenirs de la captivité: les turcos.--Types et physionomies d'Irlande: un intérieur irlandais.--Un marchand de jouets à Pékin;--Un cordonnier ambulant à Pékin.--*Cendrillon*, d'après le tableau de M. James Bertrand (Salon de 1873).--Les pasteurs de Beni-Hassan (Haute-Égypte).--M. de Bourbon, se disant petit-fils de Louis XVI.--L'expédition de Khiva: un cimetière kirgisse;--Le lac Koundi.--Promenades archéologiques (3 gravures).--Monument commémoratif de la guerre élevé dans la cour de l'École forestière de Nancy.--Rébus.

HISTOIRE DE LA SEMAINE

FRANCE

Nous ne savons s'il faut ranger dans la catégorie des nouvelles à sensation dont l'imagination des journalistes s'est montrée si prodigue depuis quelque temps, le bruit mis en circulation par un journal qui ne publie d'ordinaire ses informations qu'à bon escient: «On nous donne, dit le *Temps*, une nouvelle importante que les articles récents des journaux légitimistes faisaient déjà pressentir: le cabinet du 24 mai, reconnaissant que la restauration de la monarchie est impossible avec les prétentions bien connues du comte de Chambord et les dispositions également notoires de la majorité de l'Assemblée, serait résolu à proposer soit par lui-même, soit par l'intermédiaire de plusieurs députés, une prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon pour cinq ans.

«Quant aux lois constitutionnelles, le gouvernement les examinerait et les discuterait au même point de vue que MM. Thiers et Dufaure, c'est-à-dire au point de vue du fait républicain à maintenir à organiser.»

Malgré une note de l'agence Havas, datée de Versailles et déclarant que jusqu'à présent le conseil des ministres n'avait pris aucune détermination au sujet de la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, le *Temps* persiste dans ses affirmations; il ajoute même que le maréchal-président, dont

les dispositions avaient d'abord paru douteuses, se serait déclaré prêt à accepter cette prorogation et que, dans la pensée du gouvernement, l'Assemblée se séparerait après avoir voté la loi électorale.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la gravité du fait que signale le *Temps*, s'il est exact. Ce ne serait rien moins, en effet, que le cabinet de Broglie reprenant pour son compte la politique de M. Thiers. Resterait à savoir si la majorité suivrait le cabinet dans un pareil changement de front et si elle n'y répondrait pas par un nouveau 24 mai.

En attendant, l'attention du conseil des ministres s'est portée sur les élections complémentaires destinées à pourvoir aux sièges vacants à l'Assemblée nationale et pour une partie desquelles les délais de convocation légaux vont expirer. Les journaux de la droite voient avec peine arriver cette échéance inévitable et s'efforcent de répondre par avance aux suggestions des feuilles républicaines, qui en escomptent les résultats.

Nous n'entreprendrons pas de résumer les subtilités de toutes sortes auxquelles les journaux se laissent aller à ce sujet; qu'il nous suffise de citer, comme une des plus curieuses, cette théorie émise par le *Français*, et d'après laquelle il n'y aurait pas lieu de convoquer les électeurs dans un département lorsqu'une seule vacance se serait produite dans sa représentation.

Nous n'avons pas parlé, jusqu'à présent, des troubles survenus en Algérie parce que leur importance avait été évidemment exagérée, et que d'ailleurs les renseignements positifs faisaient défaut. Une correspondance officieuse de l'agence Havas nous apprend qu'en effet, le calme est complètement rétabli dans notre colonie, mais que le général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie, vient d'être appelé à Versailles pour conférer avec le conseil des ministres sur les mesures à prendre pour assurer le maintien de l'ordre, mesures parmi lesquelles il serait question de faire figurer la mise en état de siège de la province d'Alger. Des désordres d'une autre nature ont éclaté sur la frontière de notre colonie, mais cette fois parmi des tribus marocaines, et le général commandant la province d'Oran a dû prendre des mesures pour assurer l'inviolabilité de notre territoire, tout en observant la plus stricte neutralité dans un conflit qu'il n'appartient pas à l'autorité française de faire cesser.

AUTRICHE.

La *Gazette de Vienne* vient de publier un rescrit impérial en vertu duquel la Chambre des députés est dissoute.

Le rescrit ordonne en même temps des élections nouvelles et convoque le Reichsrath futur pour le 4 novembre. On sait qu'une loi votée il y a quelque temps a remplacé l'ancien système électoral par celui des élections à deux degrés au lieu de trois. Cette loi sera donc appliquée aujourd'hui pour la première fois. Le parti fédéraliste s'est préparé de longue date à la lutte qu'il va soutenir contre le parti constitutionnel, et de nombreux indices tendent à faire supposer qu'il a de grandes chances pour lui.

ESPAGNE.

La crise ministérielle que les nouvelles d'Espagne faisaient prévoir depuis quelques jours n'a pu être conjurée. M. Salmeron a déclaré aux Cortès qu'en présence du maintien par l'Assemblée de la peine de mort, il croyait devoir donner sa démission. M. Castelar a été élu président du pouvoir exécutif par 133 voix contre 67 données à M. Pi y Margall.

M. Castelar a inauguré son pouvoir par des actes dont la vigueur a produit le meilleur effet, et les Cortès paraissent très-disposées à le seconder dans sa pénible tâche. Elles viennent de voter à l'unanimité l'urgence pour plusieurs mesures extraordinaires proposées par le gouvernement: appel de toute la réserve, amende de 5,000 pesetas contre les réfractaires, emprunt de 100 millions de pesetas (environ 108 millions de francs), et il n'est pas douteux que ces mesures ne soient adoptées. Le nouveau président du pouvoir exécutif peut compter sur l'appui de l'administration qui l'a précédé. M. Salmeron, qu'il remplace et qui n'a quitté ses fonctions que pour un dissentiment sur une question particulière, a accepté la présidence des Cortès qui ont été unanimes sur son élection. On assure, d'autre part, que le maréchal Serrano ne refusera pas le commandement de l'armée, du Nord qui lui est destiné. L'opinion publique est d'ailleurs favorable au gouvernement qui vient de se former, il peut compter sur l'appui de la nation.

COURRIER DE PARIS

Un jour, Lamennais agité par l'esprit prophétique annonçait quinze ans d'avance la révolution de Février. Il disait dans un petit livre éloquent et terrible «Posez la main sur la terre et dites-moi pourquoi elle a tressailli.» Je ne suis pas prophète. Je ne viens pas, Dieu merci! vous prédire une révolution nouvelle; c'est bien assez de celles que nous avons déjà sur les bras. Pourtant j'ai à vous indiquer un grand événement: «Enfin, voici le moment du retour!» comme chante ou à peu près Eléazar dans la *Juive*, musique d'Halévy.

Septembre touche déjà à la moitié de son cours. Les hirondelles commencent à se faire signe pour l'heure du départ. Tout mue dans le paysage. Sur les bords de la Loire et du Rhône, les pampres s'empourprent d'un rouge sang-de-bœuf. On reprend les pardessus ouatés, en vue des rhumatismes. Ceux qui ont dépassé la soixantaine arborent le cache-nez. Tout académicien ne se couche pas avant d'avoir, pris un lait de poule. On voit les auteurs dramatiques se frotter les mains d'aise, en ce que les recettes de théâtre sont sur le point de doubler. En province et à l'étranger on n'entend plus qu'un chœur: «Rentrons à Paris.»

Ceux ou celles qui font mine de demeurer au pied des monts ou dans le creux d'un roc sont entraînés par l'exemple. Ne voyez-vous pas combien le soleil s'est attiédi? Il est des endroits où l'on ne le prendrait plus que pour un bec de gaz. Il est bien évident qu'on ne vit plus ou plutôt qu'on ne va plus vivre qu'à la ville. Quittez les plages, désertez les casinos. D'ailleurs les prévoyantes mamans sont là pour dire:

--Ah! voilà l'automne qui nous touche déjà de ses *ails humides* (vieux style) soir et matin, le ciel est couleur d'ardoise. N'avez-vous pas ressenti le premier frisson de la mi-septembre? Voyez donc, mesdemoiselles, voyez donc! Les petites dentelles des mantilles sont remuées par le vent comme des feuilles jaunies. Partons, rentrons.

Ainsi, à l'heure où je vous parle, sur toutes les lignes de chemin de fer, on ne rencontre que caravanes de revenants. Quatre mois de villégiature ou d'hydrothérapie ont heureusement vermillonné les joues des jeunes femmes. On a fait provision de santé. On s'est écarté pendant cent vingt jours, je devrais dire cent vingt nuits, de l'atmosphère des bals, des soupers, des thés, des concerts, des théâtres, des réceptions, de tout ce qui surmène l'esprit, brûle le sang, rougit les yeux et met des rides invisibles au cœur. On s'est rajeuni. On n'a plus voulu penser. On s'est engraisé. On est presque redevenu jeune. Ce serait une excellente métamorphose si l'on ne devait retomber dans la fournaise d'où l'on s'était échappé en juin, mais on y revient, je vous l'ai dit, et l'on y revient en toute hâte. Ah! ce Paris, toujours maudit, comme on le revoit avec plaisir!

Mon Dieu, non, les déclamations à la J. J. Rousseau n'y feront rien. Tout ce beau monde sera toujours heureux de retrouver, après le riant exil des champs ou de la mer, la ville du bruit, du gaz, de la fumée, du lucre, du jeu, des disputes, du plaisir, de la poussière, de la gloire, de la mode, du scandale, du beau langage, de l'argot, du macadam, de l'élégance, du sans-gêne, de la tromperie, des clubs, de l'esprit, de la routine, de l'audace, des petites brochures et des petits bons mots. Durant l'été, on a marché sur le sable de Pornie, sur les sentiers creusés dans les Pyrénées, à Royan, à Vichy, à Trouville, sur les escarpements du mont Dore. Comme il va être agréable de reposer prosaïquement le pied sur cet asphalte des boulevards où l'on sait si bien causer!--Qu'est-ce qu'il y a de neuf?--Le dernier mariage?--Le dernier procès en séparation de corps?--La dernière faillite?--Le dernier duel?--Le dernier roman?--La dernière fourberie de biche se moquant d'un gommeux?--La dernière caricature?--Le dernier complot?--Le dernier succès, prose, vers, musique ou peinture?--Le dernier coup de sifflet?--Le dernier épisode du dernier bac?--Et puis, comme tout cela ressemble à cette manne qui tombe du ciel pour nourrir Israël dans le désert, fraîche le matin, déjà immangeable à midi; aussitôt que le chapelet est épuisé, on passe à la brochette des nouvelles de demain.

Les bains de mer auront eu, cette année, un succès inusité; Bade, que nous boudérons longtemps, ne reçoit plus de visiteurs français; Aix, Ems, Spa, ne voient guère que nos têtes folles; mais je ne sais comment cela se fait, la mer entre chaque jour un peu plus dans le mouvement mondain. Il paraît qu'on y écorche un peu moins les baigneurs qu'on ne le fait dans les stations thermales en renom, et c'est bien déjà quelque chose. Nos médecins aussi y contribuent. C'est si vite fait d'écrire sur une ordonnance: «Allez à la mer!»

Mais parlons de la rentrée dans Paris. Il y a une remarque à faire: Villégiature, voyages, promenades, séjour dans les villes d'eau, bals par-ci, concerts par-là, rencontres à la table d'hôte ou sur la marge verte des vallées, tout cela ne compte pas. Pour les heureux du jour, ce n'est qu'une échappée d'un instant dans la vie de bohème. Aussitôt qu'on est de retour, on s'entend vite à reprendre le train de ses habitudes. Une fois à la gare, on ne joue plus la comédie des politesses banales avec le premier venu qu'on avait eu pour voisin de robinet à Cauterets ou à Uriage. On ne salue plus personne, on ne donne plus de cigares à personne; on ne mange plus en face de personne, on ne *voisine* plus avec le premier venu; on est redevenu soi. On reprend sa liberté tout entière. On est à Paris.

Un grand sujet d'étonnement chez les imbéciles, c'est de voir, après le rapatriement opéré, que ceux et celles qu'on avait rencontrés à cent cinquante lieues du boulevard ne vous connaissent plus. Pendant un mois et plus, on a vécu intimement sans doute, mais, que voulez-vous? C'était dans les gorges des Pyrénées, dans un pays d'ours. On se rendait à la source ensemble. On buvait presque dans le même verre. D'accord. On était à tu et à toi. Eh bien, ici, tout à coup, ni vu, ni connu. On jette à peine un regard embrouillé à cette silhouette à laquelle on se frottait tous les jours, et l'on se dit à demi-voix: «Où diable ai-je donc vu cette *binette*-là?--*Binette* est un mot très-usité dans le beau monde du présent. Il en est qui disent *trombine*. «N'est-ce pas cette *trombine* avec laquelle j'ai fait une partie d'ânes à la dernière saison de Plombières?»

Quelques rencontres ont pourtant un contrecoup dans un certain monde.--Un jour, on était à cinq ou six à voir tomber une cascade, comme celle qu'on nomme, par exemple, le cirque de Gavarnie.--On ébranchait des plantes de la montagne.--On se parla d'abord des yeux et puis par gestes.--Et puis, en quelques minutes, à la dérobee, au détour du sentier, on a échangé une promesse ou une fleur.--Ah! les fleurs, quels complices des coups de canif dans le contrat!--Roses des haies, pervenches, violettes, œillets, gueules-de-loup, le grand Artisan qui vous a fait est toujours pour quelque chose dans les aventures qu'on vous reproche!--«Gardez cette églantine jusqu'au prochain bal de l'ambassade ottomane.--Rapportez-moi ce volubilis à la sauterie que le vieux général de N*** donne le samedi d'après la Toussaint.»

Si les échos des Alpes et du Canigou se mettaient à être indiscrets, vous en entendriez de belles!

Tandis que les uns reviennent, les autres s'apprêtent à partir. C'est ainsi que Pertuiset se dispose à nous quitter avec les deux cents chevaliers couverts de cottes de maille à la tête desquels il va aller à la conquête de la Terre-de-Feu. Heureux Pertuiset! L'intrépide tueur de lions ne demandait qu'une quarantaine de coopérateurs; il s'en est présenté douze cents. Il a fallu trier. Quand l'expédition arrivera au détroit de Magellan, elle se composera de deux cents Européens, plus le service de santé. Deux vapeurs chaufferont et l'on s'é lancera sur l'île des Feugiens. A la fin de l'aventure chacun des soldats sera millionnaire ou mangé.

Avant Pertuiset, d'autres jeunes hommes, se trouvant à l'étroit dans notre petite Europe, se sont jetés dans des entreprises de cette nature et y ont réussi. Aux États-Unis, en Angleterre et en Espagne, on vous racontera l'odyssée merveilleuse de MM. Arnous de Rivière et Diaz Gana. Il y a cinq ans, ces deux autres Jasons avaient organisé une expédition dans le désert d'Atacama, en Bolivie, pensant y rencontrer des mines d'argent. Personne ne voulait croire au succès. On objectait qu'il n'y avait par là ni eau, ni bois, ni fruits, ni gibier, ni poisson; que tout y était aride et que les voyageurs y crèveraient de faim. Tout cela ne découragea pas les organisateurs. Grâce à eux, quarante mineurs et soixante mules chargées d'eau et de vivres prirent la route du désert. Pendant trois mois, les explorateurs eurent à souffrir des fatigues et des privations sans nombre, mais ils n'en découvrirent pas moins de nombreux gisements argentifères. Quand ils revinrent on les croyait morts et enterrés. Ils retournèrent avec des ingénieurs; Diaz Gana vendit sa part de trouvailles un million et demi de piastres fortes (7,500,000 francs); M. Arnous de Rivière a cédé la sienne pour près du double. Mais que de misères ils avaient essuyées! Que de combats avec les éléments, ou avec les bêtes fauves, ou avec les sauvages! Que de privations! Jugez du fait par un seul détail. L'eau était plus rare que ne l'est chez nous le chambertin. Une mule en buvait pour quinze francs par jour. Les autres choses étaient à l'avenant. Mais voyez le résultat: une double fortune de nabab, et ce coin des Amériques désormais ouvert au commerce européen.

Pertuiset veut appliquer la même énergie dans la conquête de la Terre-de-Feu. Là aussi il y a beaucoup de mines, du guano, du cobalt, du plomb, du charbon de terre, des fourrures. Oui, mais l'essentiel est de n'être pas mangé à la croque-au-sel par les naturels du pays, qui sont la fleur des anthropophages.

L'an dernier, ces autochtones se sont emparés de deux jeunes officiers de la marine anglaise, ils les ont scalpés, découpés, salés, afin d'en faire un régal pour leurs jours de fête. Chacun des membres de la nouvelle expédition connaît ce détail. Il n'y aura donc pas à biaiser avec les indigènes. Il paraît que les ours de l'endroit ne sont pas non plus d'une bien vive tendresse. Il y a de même des morses, dit lions de mer, qui ne se piquent point davantage d'avoir la moindre mansuétude dans le caractère. Mais qui ne risque rien n'a rien. La vie de conquérant a des risques. Tout *rifleman* doit mettre sa peau en jeu cent fois par jour.

Un sage ne manquera pas de traiter de folie au premier chef cet amour immodéré de l'or, qui pousse au delà des mers, sur des blocs de glace ou dans des déserts l'élégant qu'on a vu la veille, chez nous, se promener, le cigare à la bouche, sur le boulevard des Italiens. Sans doute c'est une folie, mais c'est celle de la fin de notre XIXe siècle. Ceux qui entraient dans la vie active il y a quarante ans obéissaient à d'autres tendances. Ils vivaient pour l'art, pour l'idéal, pour la gloire, trois mots sonores, brillants, peut-être vides de sens, que nous sommes en train d'expulser de notre vocabulaire usuel. Célestin Nanteuil était de ceux-là. Avez-vous jamais vu de près ce grand garçon, blanchi par l'âge, qui vient de mourir à Marlotte, en pleine forêt de Fontainebleau? Dès 1829, il suivait de près Victor Hugo et sa bande si hardie. Il fallait voir avec quelle bravoure il dirigeait les jeunes barbes de bouc à la première représentation d'*Hernani*! Il a fait partie de ce cénacle fantasque et si poétique de la rue du Doyenné, dont Gérard de Nerval a raconté l'histoire dans la *Bohème galante*. Il y a aidé Théophile Gautier à mettre en scène une pièce de Scudéry, Édouard Ourliac à faire un costume de capitaine et Arsène Houssaye a à faire cuire des œufs sur le plat, car ces demi-dieux mangeaient parfois de temps en temps comme de simples mortels. Le beau temps! La belle vie! Les amusants enfantillages! Mais ce n'étaient que des enfantillages.

Célestin Nanteuil, voyant déjà quelques fils d'argent se mêler à sa barbe, comprit qu'il y avait pour l'homme social moderne autre chose que de la rêverie, l'amour des beaux vers, le culte de la forme; et de son crayon, qui n'avait jamais été remué que par le caprice, il fit un outil utile, un gagne-pain. Commencant par l'illustration, par l'approvisionnement de la boutique des imagiers, il dessina un peu plus en grand un jour. Il exposa plusieurs belles pages, d'après les maîtres, notamment le *Baiser de Judas*. Il y a quelques années, il était directeur du musée de Dijon. La mort l'a frappé, ainsi que je l'ai dit, en pleine forêt de Fontainebleau. Pour un artiste, c'était tomber sur le champ de bataille.

Au reste, cette semaine a été plus nettement funèbre. Les deuils y sont nombreux. Désiré, des Bouffes-Parisiens, a succombé aussi. Comment! allez-vous dire, ce gros bonhomme si réjoui, toujours prêt à nous faire rire?--Eh bien, oui, Désiré est tombé bien prématurément. Vous le rappelez-vous dans le Jupiter d'*Orphée aux enfers*? Ne l'avez-vous pas entendu dans l'alcade des *Bavards*? Rien qu'à sa vue la salle éclatait dans une incroyable explosion d'hilarité. Il y a eu aussi un jeune romancier, Louis Gondall, l'auteur du *Martyr des Chaumelles* et de quelques paysanneries. Il y a eu encore M. Charles Clément, auteur d'une comédie en vers intitulée: *l'Oncle de Sycione*. (Celui-ci est mort subitement, en mangeant une pêche, à peu près comme Anacréon en avalant un grain de raisin.) Il y a eu enfin un suicide, celui d'un jeune sculpteur, M. Hervé Desmots, que la misère a effrayé, que l'insuccès a découragé. Des chasseurs l'ont trouvé pendu à un arbre de la forêt de Sénart, avec un billet dans lequel il disait «qu'il n'avait pas de place au soleil». Il n'a pas dit vrai. Une place au soleil, on en trouve toujours une quand on la mérite, quand on la gagne, quand on sait être patient. Mais il faut, pour l'avoir, faire quelque chose de plus difficile que de se tuer; il faut lutter, avoir foi en soi, endurer la faim, la soif, l'injure, l'oubli, l'injustice, il faut endurer ces mille morts qu'on appelle la vie d'artiste.

Par bonheur, pour nous faire oublier tant de faits lugubres, voici qu'on annonce un livre tout plein de gaieté, d'esprit, de belle humeur. Ce sont les *Mémoires de Paul de Kock*, 400 pages de confidences intimes du plus joyeux des romanciers. Il m'a été donné de jeter un rapide coup d'œil sur cet ouvrage posthume de l'auteur de *Monsieur Dupont*.--Toute la vie de Paul de Kock est là, depuis la mort de son père, le banquier hollandais, tué par Sanson sur l'échafaud parce qu'il était l'ami d'Anacharsis Clootz, d'Hébert et aussi celui de Dumouriez, jusqu'à l'éducation du futur écrivain; depuis l'histoire d'un premier roman jusqu'à celle de son dernier conte. Je vous laisse à penser quels charmants et intéressants chapitres vous trouverez là-dedans. Henry de Kock, le fils de l'auteur, a ajouté vingt pages curieuses sur les derniers moments de son père; l'éditeur, E. Dentu, a voulu aussi qu'un beau portrait gravé sur un acier fût annexé à ce volume. Bref, les *Mémoires de Paul de Kock* ont tout ce qu'il faut pour piquer vivement la curiosité.

C'est par le pauvre Célestin Nanteuil que nous avons entendu un soir, il y a quinze uns de cela, la jolie histoire que voici:

En ce temps-là, c'était au commencement du second empire, Horace Vernet habitait Versailles. Un matin, l'artiste voyait entrer dans son atelier un marchand de tableaux. L'industriel portait sous le bras gauche un sac, avec ces mots écrits sur la toile: mille francs.

On ne voyait alors que des pièces de cent sous ou à peu près.

L'homme avait l'air dégagé et vainqueur.

--Mon Dieu, monsieur, dit-il à l'auteur de la *Smalah d'Abd-el-Kader* en posant négligemment son sac, je viens vous demander un service, argent comptant, bien entendu. Je voudrais absolument avoir quelque chose de vous, la moindre pochade, moins que rien, ce que vous voudrez. Je vous en donne mille francs.

--Mais je n'ai rien chez moi, monsieur, répondit le peintre.

--Tenez, dit l'autre, ce petit croquis?

Et il va décrocher une petite toile de quelques centimètres, représentant une scène de la vie de troupier, sujet toujours cher à Horace Vernet.

--Donnez-moi ça, ajouta-t-il. Ça fera mon affaire. Mais vous y ajouterez quelques petites retouches.

--Attendez, répondit le peintre. Voulez-vous me rendre un service à votre tour? Je n'ai personne chez moi et il faut que j'envoie deux mots à un ami qui demeure à côté. Portez-moi la lettre que je vais faire et vous me rapporterez la réponse.

--Volontiers, dit l'autre.

Quelque temps après, en effet, le marchand revint avec la suite du message. Horace Vernet décachette la réponse à sa lettre. Il en retire deux billets de mille francs; puis, les montrant au brocanteur:

--Tenez, lui dit-il, on me donne deux mille francs du tableau dont vous me donniez mille seulement. J'ajoute qu'on ne me demande pas de retouches.

Le marchand sortit furieux.

--Ces artistes! disait-il, du jour où ils ont de la réputation, ils sont intraitables. Qu'il me tombe un jeune talent inconnu et il me paiera ça!

PHILIBERT AUDEBRAND.



SOUVENIRS DE LA CAPTIVITE.--Les turcos.



TYPES ET PHYSIONOMIES D'IRLANDE.--Un intérieur Irlandais.

LA CAGE D'OR

NOUVELLE

(Suite)

C'était en vérité un peu trop d'audace à un homme à obrosk qui n'était encore ni trop jeune, ni trop beau, de souhaiter la rose de la Tverskaïa pour compagne; mais je l'aimais tant que j'espérais toujours que mon amour me tiendrait lieu de ce qui me manquait. Je me suis trompé, et bien que je t'en veuille un peu d'avoir dissimulé tes légitimes dédains sous le vain prétexte de l'horreur que le servage t'inspirait pour les enfants qui seraient venus de nous, je suis pour toi sans colère.

--Pauvre Nicolas, murmura Alexandra de plus en plus attendrie.

--Patiente donc davantage, continua le marchand, regagne ta demeure et attends à demain; demain, je te le jure, tu pourras revenir dans cette maison, sinon sans péché, du moins sans crime.

--Que voulez-vous dire?

--Je veux dire que si largement que Dieu m'ait mesuré la mansuétude et la résignation, le fardeau dont il charge mes épaules est encore trop lourd pour que je te supporte; je veux dire que si ma tendresse me donne le courage de te pardonner, ma douleur ne me laisse pas sans haine contre celui qui plus que toi l'a causée. L'amour dont je te parlais tout à l'heure m'avait inspiré le mépris de tout ce qui n'était pas toi: la liberté je ne la revendiquais que pour t'obéir. Mes richesses, si péniblement, si laborieusement conquises,--celui qui t'attend te le dira,--j'ai voulu les sacrifier tout à l'heure, peut-être avec quelque regret, mais du moins sans hésiter. J'avais alors une idole et une foi qui m'eussent tenu lieu de tout ce que j'aurais perdu. La foi est morte, l'idole est dans la boue; n'ayant plus rien à attendre, rien à espérer dans ce monde, je lui dirai adieu sans regret; mais avant de le quitter, le vermisseau va se redresser, entends-tu, femme, et s'il ne peut atteindre que le talon de celui qui l'écrase, il y laissera du moins l'empreinte de ses dents.

--Il y a un mois, dit Alexandra avec amertume, votre résolution de révolte embrassait davantage; Dieu veuille que celle qui vous anime soit plus sincère que ne l'était celle-là.

Nicolas comprit le reproche; mais il reprit sans hésitation et sans embarras:

--Oui, je t'ai trompé, je t'ai menti, femme, lorsque j'ai feint de m'associer à des projets que condamnait ma raison. Je t'ai menti parce qu'ayant mesuré le degré d'avilissement auquel l'esclavage a réduit les nôtres, je savais que pour un bras qui m'eût promis son appui, j'aurais trouvé cent bouches pour vendre mon secret. Je t'ai trompé parce que j'avais conscience de l'impuissance du pauvre marchand dont tu avais rêvé de faire le chef d'une aussi gigantesque entreprise. Aujourd'hui encore, désespéré, disposé à faire bon marché de ma vie, je ne me laisserai point tenter par cette tâche au-dessus de mes forces. Ce ne sera point l'émancipation d'un peuple que je poursuivrai, ce sera ma vengeance; le but n'est pas éclatant sans doute, mais il est sûr. L'oppression séculaire dont j'aurai été une des victimes ne s'abîmera pas avec moi, mais j'entraînerai un des oppresseurs dans la tombe. Un noble m'a pris ton amour, tout à l'heure je le tuerai! Et maintenant, femme, sache-le bien, l'heure où tu pouvais douter de mes paroles est passée; quitte cette maison, pars, va-t'en sans prononcer une parole, sans tourner la tête; n'essaye pas de prévenir ton amant du sort qui l'attend, car le renard s'est changé en loup, et dans ce cas, deux victimes ne seraient pas de trop pour sa rage!

Cette fois, il n'y avait plus à douter de la sincérité de Nicolas Makovlof; elle s'imposait non moins par les mouvements de sa physionomie que par l'accent qu'il avait mis dans ses menaces; cependant, loin d'être effrayée, la jeune femme paraissait heureuse de l'entendre parler de la sorte; elle l'écoutait avec une avidité singulière, et sans que son visage, traduisit d'autre sentiment que celui d'une émotion attendrie.

--Ah! s'écria-t-elle enfin, puisqu'il fallait ce suprême outrage pour t'arracher à la lâche torpeur dans laquelle tu croupissais, Nicolas, je bénis Dieu pour m'avoir infligé la douleur de le subir.

--Alexandra! je ne te comprends pas!

--Maintenant du moins, poursuivit la jeune femme, dont les grands yeux devenus humides jetèrent un double éclair, s'il faut mourir, je descendrai dans la tombe la main dans la main de celui auquel j'appartiens, et sans être en reste avec lui d'estime et peut-être d'amour.

--Tais-toi, tais-toi, par pitié! s'écria le marchand éperdu, de telles paroles achèvent d'égarer ce qui me reste de raison. D'ailleurs, pourquoi mentir? Cet ordre insolent que le seigneur a osé t'adresser et auquel tu as mis tant d'empressement à obéir, je l'ai lu et tu es chez lui.

--Qui te dis que comme toi en ce moment ce ne sont point la haine et la vengeance qui m'y amènent. Oui, la haine, elle date de loin. Pour détester ceux auxquels nous appartenons comme un vil bétail, je n'avais pas attendu ce dernier témoignage du mépris dans lequel ils nous tiennent, tu le sais bien. Oui, la vengeance, car je ne suis pas moins jalouse de mon honneur que tu peux l'être de ma personne.

--Et que comptais-tu faire, pauvre femme?

--Frapper! répondit simplement Alexandra en montrant un couteau qu'elle avait caché dans sa poitrine.

Le marchand tomba à genoux devant elle, lui prit les mains et les couvrit de ses baisers et de ses larmes.

--Pardonne-moi d'avoir douté de toi, ma belle et noble Sacha, lui disait-il.

Puis, cédant à une inspiration soudaine, il se releva, et saisissant sa femme entre ses bras:

--Maintenant je ne veux plus mourir, s'écria-t-il; il faut fuir, ma bien-aimée, fuir sans perdre une minute. Nous prendrons de l'or; nous gagnerons la frontière, nous chercherons un asile sur quelque terre étrangère. La patrie n'est-elle pas partout où l'on s'aime.

--On ne quitte point l'enfer sans la permission de celui qui y règne, répondit la jeune femme avec un douloureux sourire; pars si tu veux, ami; affronte le knout qui punit l'évasion de l'esclave, abandonne-moi, mais je reste. Je reste parce que l'homme qui depuis trois années nous torture m'a offensée et que la justice veut qu'il soit puni; je reste parce que tu m'as soupçonnée, parce que tes soupçons, je le reconnais, avaient une apparence de fondement, et que des paroles ne sont point à mes yeux une justification suffisante.

Alexandra parlait avec une fermeté froide et calme qui devait faire comprendre à son mari qu'elle était inébranlable; cependant il ne renonça pas tout de suite à la ramener à des idées plus pacifiques et, prenant sa corbeille qu'il avait

déposée sur la table, et la montrant à Alexandra:

--Pourtant, dit-il, le seigneur a engagé sa parole qu'il m'affranchirait en échange de ce panier de fraises.

--Le panier de fraises n'est que l'appoint; le prix du marché, pauvre fou, c'est l'honneur de ta femme.

Le marchand ne se rendait pas encore; il n'avait pas besoin d'autres preuves pour rendre à la vertu de sa compagne le plus éclatant hommage; c'était presque *in extremis* que quelques paroles de tendresses étaient tombées des lèvres de celle-ci; mais il y avait si longtemps qu'il les attendait, qu'elles devaient avoir pour effet de le raccommoier quelque peu avec l'existence.

--Pourquoi n'essaierais-je pas de le toucher, Sacha, lui dit-il; en y mettant quelque adresse, et ce n'est pas ce qui me manque, je parviendrai peut-être à lui arracher le mot qui nous ferait libres, et nous permettrait de braver désormais ses entreprises?

Depuis quelques instants, la jeune femme subissait avec impatience la tiédeur qui avait subitement succédé aux ardeurs de vengeance dont son mari avait été animé; à ce dernier témoignage de son retour à des dispositions pacifiques, son irritation, jusqu'alors contenue, éclata.

--Ah! s'écria-t-elle avec emportement, j'en étais sûre; et la consolation de te voir enfin partager mon exécration pour nos tyrans ne m'était point réservée! N'essaye plus de me tromper. Ta colère de tout à l'heure n'était que la suite de la comédie que tu as jouée vis-à-vis de moi pendant tant de mois; les résolutions de mort, d'implacable vengeance, des mensonges semblables aux mensonges qui m'ont si longtemps abusée. Insensible à l'ignominie de ta servitude, tu ne pouvais pas ressentir l'injure qui ne l'atteint que dans celle qui porte ton nom. Un homme a traité ta compagne comme une prostituée; qu'importe? Cet homme est un noble, ton seigneur et ton maître; il n'a point outrepassé son droit, et notre devoir nous commande de tendre le dos à de nouveaux outrages. Puisque tu le veux, puisque tu le peux, vis de cette vie d'opprobre! Quant à moi, c'est au-dessus de mes forces, et j'ai hâte de m'y soustraire. Je te montrerai tout à l'heure comment une Russe châtie celui qui s'attaque à son honneur, lorsque celui qui devait la protéger est un lâche!

Alexandra s'était animée de plus en plus, et jusqu'à arriver à une exaltation farouche; elle parlait avec tant de véhémence qu'il était à craindre que les éclats de sa voix ne fussent entendus au dehors. Le pauvre marchand était si bouleversé qu'il n'accorda pas la moindre attention à ce détail. Il connaissait assez le caractère de sa femme pour être certain que dans la disposition d'esprit que révélait ces paroles, rien ne pouvait ébranler sa détermination; il renonçait à le tenter. Cette mort à laquelle il la voyait marcher avec une volonté si stoïque, il la redoutait bien plus pour elle que pour lui-même; ne pouvant l'arracher à sa destinée, et bien que la certitude qu'Alexandra n'avait pas manqué à ses devoirs eut dissipé ses rancunes, cette destinée il se décidait à la partager.

--Tu te trompes, Sacha, lui dit-il d'une voix ferme, dans l'accent doux et humble qu'il avait pris, ton mari est tout simplement un pauvre homme qui a horreur de tout ce qui ressemble au meurtre et à la violence; mais cet homme il t'aime éperdument, par-dessus tout, plus que sa vie, sa raison et son salut éternel. Mais toi-même l'as dit, lorsque ce que l'on affirme est l'objet d'un doute, ce n'est plus par des paroles qu'il faut répondre, mais par des actes. Tu vas te cacher sous ce rideau où j'étais lorsque tu es entrée; le reste me regarde; et je demanderai encore à Dieu que le sang qui va couler ne retombe pas sur la tête de celle qui aura voulu qu'il fut versé.

--Me cacher! s'écria Alexandra avec la fierté intrépide d'une Judith, non; l'insulte est à moi, la vengeance m'appartient aussi.

--Sacha, mon adorée Sacha, songe aux dangers auxquels tu t'exposes; ton bras peut faiblir...

--Quand le cœur est fort le bras l'est aussi. Non, tu ne me disputeras pas l'âpre joie de punir l'injure qui, depuis hier, fait bondir mon cœur et bouillonner mon sang dans mes veines. S'il est vrai que tu m'aimes, tu resteras l'invisible témoin du châtement.

En disant ces mots, Alexandra, de plus en plus sous l'influence de la surexcitation que nous avons décrite, poussait son mari dans l'angle de la fenêtre, et bon gré mal gré le recouvrait des draperies. Nicolas avait bien pu se résigner au sort que lui imposait sa fière et vindicative moitié, mais il ne lui

était pas donné de pouvoir suivre celle-ci sur les hauteurs vertigineuses où l'élevait son héroïsme; plus mort que vif, perdant la faculté de la perception dans la confusion des pensées qui affluaient dans son cerveau, dominé par intervalles par les angoisses que lui causait le dénouement probable de cette scène étrange, il obéissait passivement, sans résister, sans protester.

--Maintenant, dit la jeune femme en s'éloignant de la fenêtre, maintenant, Nicolas, invoque le Dieu de justice, demande-lui qu'il me fasse la grâce d'immoler d'un seul coup le vieillard immonde qui portera devant lui la double responsabilité de nos malheurs et du crime que je vais commettre.

--Le vieillard! le vieillard! balbutia Nicolas du fond de sa retraite... Mais tu te trompes, Sacha. Le vieux comte...

--On vient, tais-toi, tais-toi s'écria Alexandra à demi-voix, et sans avoir entendu ce que lui disait son mari.

Une porte qui s'ouvrait sur les appartements intérieurs venait, en effet, de rouler sur ses gonds.

Si la belle Moscovite possédait l'âme virile et fortement trempée des grandes meurtrières auxquelles nous la comparions tout à l'heure, elle n'avait ni la dissimulation ni la fermeté patiente qui permirent à celles-ci d'accomplir leurs célèbres attentats. Elle se tenait debout dans une attitude fière et hautaine qui était déjà une menace; de plus, ses yeux chargés d'éclairs, ses narines dilatées, sa bouche crispée indiquaient un peu trop clairement à celui qui allait venir l'accueil inattendu qui lui était réservé.

Nicolas qui, de son asile, palpitant d'angoisse, en proie à des anxiétés beaucoup plus faciles à comprendre qu'à analyser, suivait avidement tous les mouvements, tous les gestes de l'héroïne du drame futur, Nicolas fut frappé de la maladresse de cette tenue; il eût voulu avertir Alexandra, mais c'eût été précipiter le funeste dénouement qu'il pressentait, il resta coi.

Tout à coup, sur le visage de la jeune femme, l'expression de la surprise et du dépit succéda à celle de la reine irritée et menaçante que sa physionomie avait conservée jusqu'alors.

Le jeune comte Laptioukine était entré.

G. DE CHERVILLE.

(La suite prochainement.)

LES THÉÂTRES

THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE.--*La Permission de dix heures*, opérette en un acte de MM. Carmouche et Mélesville, musique de M. Offenbach.--*Pomme d'api*, opérette en un acte, paroles de MM. Ludovic Halévy et Busnach, musique de M. Offenbach.

THÉÂTRE DU PALAIS-ROYAL.--*Potage à la bisque*, un acte de M. Abraham Dreyfus.

Bâti tout exprès pour le drame, le charmant théâtre de la Renaissance chasse son premier locataire et fait un bail avec l'opérette. Le voici devenu théâtre de musique. C'est une rage depuis quelque temps que cet opéra-bouffe et cette opérette; cette innovation lyrique apportée depuis tantôt dix ans est en train d'envahir tout. L'opéra-bouffe a pour le moins dix scènes à lui sur le pavé de Paris. Comptez: et les *Variétés*, et l'*Athénée*, et les *Bouffes-Parisiens*, et les *Menus-Plaisirs*, les *Folies-Dramatiques*, les *Folies-Marigny*, la *Renaissance*, et la *Gaité* qui se prépare à se mettre en musique; j'en passe évidemment. On chante partout, et les *cafés-concerts*, ces antagonistes des théâtres, regorgent de musiciens et de chanteurs. Et le grand art! qu'en disent donc messieurs les critiques, qui se sont faits ses fervents adeptes et qui ont réclamé à cor et à cris qu'une large part fut faite dans nos théâtres à la musique, cette muse abandonnée jusqu'à eux. On les a écoutés. Ces musiciens si longtemps délaissés ont enfin pris leur place au soleil, et voilà que Paris appartient à l'opérette. Il est vrai que l'opéra et l'opéra-comique se meurent faute de compositeurs et de chanteurs, mais l'opéra-bouffe règne sur toute la ligne. Il a pour assurer sa vogue des maîtres du genre, et si les exécutants font défaut à la salle Pelletier et à la salle Favart, l'état travaille pour l'opérette. Savez-vous ce que notre conservatoire de musique, avec son illustre chef et ses excellents professeurs, a produit cette année? Un ténor, un seul; et ce ténor c'est

l'Athénée qui l'a engagé.

Un talent s'élève à l'horizon musical; ne croyez pas que j'aie à vous parler d'une *Valentine*, ou d'une *Fidés*, ou d'une *Marguerite* nous consolant des grandes chanteuses absentes de l'Opéra; non, il me faut signaler Mlle Théo, que quelques journaux appellent la grande Théo. Or, Mlle Théo est une étoile de l'Eldorado qui vient de faire son apparition à la Renaissance, dans *Pomme d'api*, et qui nous était depuis longtemps annoncée comme la rivale de Mlle Schneider et de Mlle Judie. Mlle Théo est une jolie personne, d'un fort gracieux visage, dont le jeu a de l'esprit, de la finesse même, mais dont la voix est loin d'être agréable; elle s'est enrournée dans des concerts de café, elle s'est même un peu faussée, et il était temps que la jolie chanteuse passât à des exercices vocaux moins fatigants. On l'a fort applaudie dans cette petite opérette de *Pomme d'api*, un sujet tout parisien, prestement et vivement traité par MM. Busnach et Halévy, et sur lequel Offenbach a écrit une gracieuse et aimable partition, qui nous a rappelé dans un duo particulièrement, duo ému et touchant, cette heureuse *Chanson de Fortunio*, une des plus fraîches inspirations du musicien. Un rondo: «J'en prendrai un, deux, trois, quatre», est écrit avec une fougue endiablée.

Ce joli petit acte de *Pomme d'api* était précédé de la *Permission de dix heures*, un acte taillé par Mélesville et Carmouche sur le patron de l'opéra-comique. Cette bluette se joue à quatre personnages, le sergent Lanternick et son camarade Larose, Mme Jobin et sa nièce Nicolle. Or, le sergent et Larose sont amoureux de cette jeune Nicolle vouée au célibat, si Mme Jobin, sa tante, ne trouve pas à se consoler de la perte de défunt Jobin. Mais Larose, qui est un rusé malin, envoie à Mme Jobin un billet adressé par Lanternick à Nicolle, poulet par lequel le sergent sollicite de Nicolle un rendez-vous nocturne, Mme Jobin trompée prend la place de sa nièce, et Nicolle libre de toute surveillance saute par la fenêtre pour aller retrouver Larose. Si bien que le garde champêtre découvre à travers les blés deux couples que couronnera bientôt un double hymen. De jolis couplets, une valse, un duo, un charmant air de Mme Jobin: *Non, monsieur, je n'irai pas*, ont assuré le succès de ce petit acte fort bien joué par une ancienne danseuse de l'Opéra-Comique, Mme Dartaux, par Mme Grivot, une transfuge du Vaudeville, et par MM. Bonnet et Falchière.

Le Potage à la bisque, au Palais-Royal, est une de ces gaillardises de cabinet particulier qui ont servi tant de fois de thème aux vaudevillistes. Cette fois l'auteur, qui est un jeune homme, s'est lancé dans le sujet sans trop savoir comment il arriverait à ses fins; aussi l'attaque de la pièce a-t-elle une vivacité, un entrain qui sentent leur homme d'esprit qui, pour ne pas se ménager au début, compromet un peu le succès de la pièce. Mais le petit acte que jouent Gil-Perez et Lhéritier est plein de promesses de l'avenir, et M. A. Dreyfus prendra certainement un jour une excellente place au théâtre.

Le Théâtre-Français a convoqué la critique à la représentation de la reprise du *Gendre de M. Poirier*. C'est dire toute l'importance que la Comédie met aux débuts de M. Pierre Berton et à la rentrée de Mlle Croizette dans cet ouvrage. Hélas! le temps a fait bien des vides dans cette excellente troupe; le moment de la retraite arrivera bientôt pour les artistes les plus en renom aujourd'hui; il faut y songer: il faut penser à «ce jeune premier rôle», à cet amoureux introuvable comme un ténor d'opéra. Voilà pourquoi le Théâtre-Français a demandé M. Pierre Berton au Théâtre de l'Odéon, et pourquoi M. Pierre Berton jouait l'autre soir le marquis de Presles du *Gendre de M. Poirier*.

J'ai regret de le dire, le choix de ce rôle n'était pas des plus heureux. Ce marquis veut de trop grands airs de gentilhomme, il a des tons de souveraine impertinence, des allures de noblesse insolente un peu trop marqués pour la nature de M. Berton; aussi le comédien, pour les atteindre, s'est-il vu forcé de grossir son jeu, et d'arriver même jusqu'à des éclats de voix en dehors de la justesse et de la vérité du rôle.

Quant à Mlle Croizette, dont l'élégance et le charme font tout un succès à l'entrée en scène de la jeune comédienne, elle est bien séduisante. Elle a dit en quelques-unes de ses parties cet adorable rôle d'Antoinette d'une voix des plus attendries; mais elle manque encore d'autorité. Le personnage ne se dessine pas nettement dans ce jeu un peu hésitant, qui ne résume pas ses effets et les abandonne au petit bonheur de la grâce et de la beauté de l'actrice.

M. SAVIGNY.

Étude sur Moisant de Brieux (1614-1674), par M. René Delorme (Caen, 1 broc. in-octavo).--Moisant de Brieux, dont le nom paraîtra peut-être nouveau à plus d'un lecteur, est le fondateur de l'Académie de Caen, et il fut à son heure un poète de talent et un écrivain de valeur. Son principal titre, pour la postérité, est peut-être sa vive amitié pour M. de Montausier, le mari de Julie d'Argennes, et l'homme qui, dit-on, servit de modèle à Molière pour le type d'Alceste. Mais, Molière n'avait pas à chercher si loin un Misanthrope: il n'avait qu'à se regarder et à se peindre lui-même.

«Ce sont les génies de premier ordre, dit M. René Delorme, l'auteur de cette *Étude*, ce sont les grands écrivains surtout qui d'ordinaire ont reçu ce don de représenter à eux seuls l'humanité tout entière. Cependant on trouve encore quelquefois, parmi les talents d'un ordre plus modeste, cette même propriété appliquée à un cercle plus restreint. Moisant de Brieux est de ces derniers.»

Et pour faire revivre ce personnage du XVII^e siècle de sa vie propre, M. Delorme évoque aussitôt avec beaucoup d'art et de couleur la vie même à cette époque de la ville de Caen, alors appelée l'Athènes normande. Voici les salons de Mmes de Tilly et de Erosmesnil, femmes charmantes sans *préciosité*; voici Ménage et Segrais, les conseillers Sevin et Tibeuf, Moisant de Brieux, enfin, dont M. Delorme reconstitue la vie avec une fidélité qui me faisait croire que le biographe de Brieux était aussi son compatriote.

Peu d'écrivains ont parlé; de Moisant de Brieux, et il a fallu à M. Delorme une singulière patience pour remettre en lumière cet auteur. Né à Caen en 1614, dans l'ancien hôtel d'Ecoville, Moisant de Brieux mourut en 1674, en répétant deux vers de ses *Méditations morales et chrétiennes*:

Mon âme, souviens-toi de ta haute noblesse;
Quittons, quittons la terre et contemplons les
cieux!

Bayle écrivait alors de Rouen: «L'Académie de Caen a perdu en la mort de M. de Brieux, le plus grand poète latin qui fust en France et fort versé dans les belles-lettres.»

L'Académie de Caen a couronné le travail de M. René Delorme sur son fondateur. Cette œuvre d'érudition, facile et d'un agrément tout à fait complet, nous donne l'assurance que M. Delorme réussira également un ouvrage qu'il prépare sur la *Critique au temps de Molière*. Ce sont de ces travaux auxquels doit applaudir la critique et qui, pour leurs auteurs, portent avec eux leur propre récompense, la satisfaction de la découverte et le plaisir de la faire partager au public.

JULES CLARETIE.

Traité pratique des maladies des nouveau-nés, des enfants à la mamelle, et de la seconde enfance, par E. Bouchut.--On sait combien la mort est implacable pour l'enfance. La statistique donnée par M. Bouchut nous présente vingt-cinq décès sur cent naissances au bout d'une année, et d'après les tables de mortalité de M. de Montferrand, sur dix mille enfants, la mort, après dix années, en a déjà moissonné trois mille. C'est assez dire combien est indispensable, dans notre premier âge, l'action de la médecine.

Or, voici un livre que nous sommes heureux à ce sujet de pouvoir signaler à l'attention de nos lecteurs, car en attestant le succès de l'ouvrage, qui compte déjà six éditions, nous attestons en même temps les bienfaits qu'il a rendus dans tous les pays. Et, en effet, ce livre, qui représente vingt-huit années d'observations, d'études, de recherches, de travaux scientifiques, peut être regardé à juste titre comme l'exposition claire et méthodique de tous les progrès accomplis par la médecine infantile.

M. Bouchut, disons-le hautement, peut revendiquer la plus large part des progrès et des améliorations que nous signalons. Non-seulement tous les travaux de ses confrères passent sous nos yeux, dans son livre, à la lumière d'une savante analyse; mais à ce précieux contingent, M. Bouchut ajoute lui-même l'ensemble de ses propres recherches, et c'est incontestablement à lui que la science médicale doit, pour les maladies des enfants, les observations les plus nombreuses et la thérapeutique la plus précise et la plus sûre.

Ce livre, qui a été traduit en anglais, en allemand, en russe en espagnol, est maintenant dans la bibliothèque de tous les médecins. M. Bouchut dit modestement que c'est aux sympathies de plusieurs générations d'élèves qu'il attribue la propagation et le succès de son ouvrage. Les sympathies, nous n'en doutons pas, sont demeurées entières entre le maître et ses élèves. Mais c'est aux vérités reconnues et proclamées par ce livre qu'il faut attribuer l'autorité

qu'il a justement conquise. *Amicus Plato, magis amica veritas.*

L'éminent praticien nous montre lui-même en excellents termes la véritable valeur de son ouvrage: «*Cherchez et vous trouverez*, dit l'Évangile. Depuis vingt-huit ans je n'ai cessé d'observer, de chercher et d'enseigner à l'hôpital; il n'est pas surprenant, parmi tant de choses offertes à mes regards, qu'il s'en soit rencontré de nouvelles et dignes d'entrer définitivement dans la science. Ce que j'ai découvert a été contrôlé par le public d'élèves et de médecins qui m'a entouré dans mon enseignement clinique. J'ai su voir et comprendre ce que d'autres regardaient sans voir. J'ai eu du bonheur à le chercher et à le dire, une satisfaction non moins grande à l'écrire, et ce plaisir-là, c'est la véritable et l'unique récompense du savant.»

HENRI COZIC.



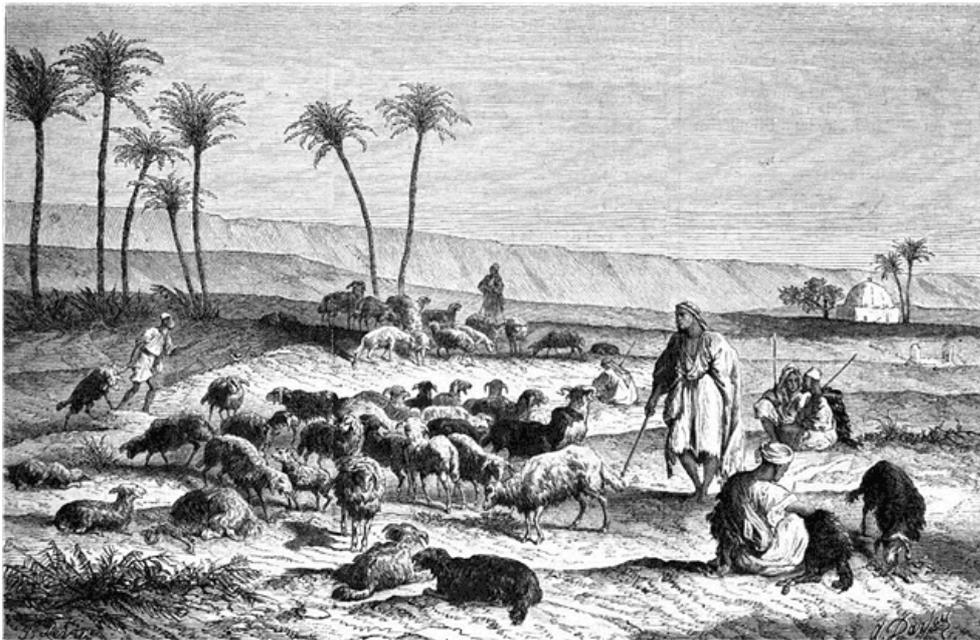
UN MARCHAND DE JOUETS A PÉKIN.



UN CORDONNIER AMBULANT A PÉKIN.



CENDRILLON. D'après le tableau de M. James Bertrand (Salon de 1873).



HAUTE-ÉGYPTÉ.--Les pasteurs de Beni-Hassan.

HISTOIRE DE LA COLONNE

Cinquième et dernier article (1)

Note 1: Voy. les numéros des 16,23, 30 août dernier et 6 courant.

V.--LA STATUE DE CHAUDET (suite).

Launay se met donc en mesure d'exécuter l'ordre émanant de M. de Rochechouart et confirmé par M. Pasquier. Mais le délai accordé est évidemment trop court. On consent un sursis. Une seule chose importe, au dire du préfet de police; c'est que toute trace de l'opération ait disparu le 11 avril. Il faut bien laisser libre passage au cortège qui doit aller, ce jour-là, recevoir S. A. R. Monsieur, nommé lieutenant-général du royaume, en attendant l'arrivée

de Stanislas-Xavier, que le Sénat vient de proclamer roi de France!

Et le 8--un vendredi-saint--à six heures du soir, la statue de l'empereur, descendue de son piédestal, était hissée dans un chariot pour retourner aux ateliers d'où elle était sortie... Le fondeur avait, en effet, obtenu de la garder en nantissement des quatre-vingt mille francs qui lui restaient dus sur les travaux de la colonne.

Rendons à M. de Montbadon cette justice, que jusqu'à l'achèvement complet de «ce grand œuvre», il n'a pas quitté Launay d'une semelle. C'est lui qui, de son ardeur, échauffait le zèle des ouvriers; lui qui dirigea l'installation du grand drapeau blanc fleurdelisé sur le stylobate délivré de la statue impériale; lui encore qui provoqua les premiers cris de «*Vive le Roy! Vive Louis XVIII!*» dont fut saluée cette substitution par la foule amassée sur la place...

Quant à M. C. de Geslin, son rôle fut plus modeste. Il se contenta de solder, des deniers de l'État, la facture des frais de «descente», dont ci-dessous copie:

Au charpentier	1790
Au serrurier	580
Au maçon	688
Pour le drapeau, la fleur de lis dorée, les cordages, les transports, le chariot, les pavages et autres menus frais	600
Total.	3658

--Comment! des deniers de l'État? dira-t-on; est-ce que M. de Montbadon ne s'était pas engagé à supporter, seul, les dépenses qu'occasionnerait cette décapitation de la colonne?--Sans doute! Et, qui sait? peut-être les a-t-il ultérieurement remboursées.

Dans tous les cas, constatons une bizarre coïncidence: à peine avait-il pris cet engagement que, de son côté, le gouvernement provisoire décrétait, à l'instigation de M. de Talleyrand, la destruction immédiate de tous les emblèmes et symboles impériaux!

Si nous avons particulièrement insisté sur la conduite de Launay dans cette affaire, c'est que plusieurs brochures--échos des bruits publics--l'ont accusé d'avoir offert spontanément ses services aux rancunes des alliés. Or les faits, tels que nous les avons relatés--d'après un *Mémoire justificatif* écrit de la propre main du fondeur--semblent, au premier abord, faire justice de cette «calomnie». Mais, à bien réfléchir, l'exagération même de la peine qu'il devait encourir en cas de refus ne rend-elle pas un peu suspecte, sinon l'authenticité incontestable des documents officiels par nous reproduits, au moins la sincérité de leur rédaction? Nous avons, quant à nous, quelque peine à nous défendre d'admettre la possibilité d'une connivence--peut-être tacite--entre la plume de celui qui donna l'ordre et la pensée de celui qui le reçut.

Et, de fait, avant Launay, M. Lacasse, le charpentier de la colonne, avait été requis, lui aussi, de descendre la statue. Or, non-seulement il se récusa, mais il prit même la peine d'aller, en compagnie de M. Gondoin, notifier son refus à l'état-major russe. Est-ce qu'on l'a passé par les armes?

*

**

Nous ne nous arrêterons pas aux monstrueuses palinodies qui marquèrent cette époque. Toutefois, comment résister au désir d'en donner le piquant spécimen ci-dessous? Il nous faut arriver aux *Cent jours*. Ce sera notre transition.

EXTRAITS DU JOURNAL DES *Débats*:

Numéro daté du 20 mars 1815.

Numéro daté du 21 mars 1815.

«Si la France se laisse envahir, «L'empereur est arrivé ce soir au conquérir par un aventurier de l'île palais des Tuileries, aux acclamations de Corse, accompagné par une unanimes... Ainsi s'est terminée, sans poignée de *brigands étrangers* et par répandre une goutte de sang, sans quelques déserteurs le trouver aucun obstacle, cette rétablissement de cette féodalité *légitime* entreprise qui a rétabli la barbare, dont la sage *philosophie* et nation dans ses *droits* et effacé la la *bonté paternelle des Bourbons* souillure que la *trahison* et la avaient détruit les derniers vestiges, *présence de l'étranger* avaient voilà la libellé et le gouvernement répandu sur la capitale... La chartre que Buonaparte nous réserve... Cette constitutionnelle qu'on avait bien

expédition ne serait que *le coup de* voulu nous octroyer était *main d'un chef de voleurs hasardeux scandaleusement violée...* Le retour que la justice réclame et qui lui sera de l'empereur assure le triomphe des rendu tôt ou tard.» *idées libérales.»*

Le jour même où, par ordre, sans doute, la feuille de M. Bertin saluait ainsi le retour de l'Aigle, Launay écrivait au général Bertrand pour obtenir de remettre la statue en place. Mais la «calomnie» dont nous parlions tout à l'heure avait déjà fait son chemin: elle était reçue aux Tuileries. Et Launay, malgré ses protestations, en dépit même de ses résistances, était contraint, le 3 avril, de se dessaisir, au profit de M. Denon, de l'œuvre de Chaudet.--Là finit son rôle.

Quelques jours après, la garde impériale donnait un banquet à la garde nationale de Paris. Ici se place un petit épisode dont nous empruntons les détails à un ancien secrétaire de Napoléon, le baron Fleury-Chaboulon:

Le repas achevé, une foule nombreuse de soldats, d'officiers et de gardes nationaux se mirent en marche vers les Tuileries, portant le buste de l'Empereur couronné de lauriers. Arrivés sous les fenêtres de Sa Majesté, ils se rendirent ensuite à la place Vendôme et déposèrent religieusement au pied du monument élevé à la gloire de nos armées, l'image du héros qui les avait conduites à la victoire. L'Empereur, aussitôt qu'il en fut informé, m'ordonna d'écrire au ministre de la police de faire enlever le buste dans la nuit. «Ce n'est point à la suite d'une orgie», dit-il avec fierté, «que mon effigie doit être rétablie sur la colonne!»

Que devint le bronze de Chaudet?--A la seconde Restauration, M. de Semalé obtint que cette statue, dont la main-d'œuvre et la matière seules pouvaient être évaluées à soixante mille francs environ, lui fût remise pour être employée à la réédification de la statue équestre du Pont-Neuf, abattue en 1793.--À ce propos, nous recommandons au lecteur la lettre suivante, publiée par le *Journal des artistes* du 14 avril 1831:

La statue de Napoléon qui ornait la colonne de la place Vendôme a été déposée dans mon atelier de la foire Saint-Laurent, où je l'ai gardée pendant plusieurs années, la cachant avec soin pour la soustraire à la destruction, quoique j'eusse reçu plusieurs fois l'ordre de la briser. Cet ordre, émané de la direction des Beaux-Arts du ministère de l'intérieur, à la tête de laquelle se trouvait M. Héricart de Thury, dut enfin recevoir son exécution lorsqu'on s'occupait de la statue équestre de Henri IV qui est sur le Pont-Neuf. Je fus alors chargé du rachevage, de la ciselure et de la mise en place de cette statue, et j'ai été l'exécuteur forcé d'une mesure à laquelle tenait M. H. de Thury. Les débris du Napoléon ont servi à la fonte du *cheval* de Henri IV. J'ai fait de vains efforts pour éviter cette destruction. J'offris même alors 20,000 de bronze qui furent refusés, et la statue de Napoléon n'en fournissait que 6,000!--Permettez-moi d'ajouter quelques détails sur la statue de Henri IV. On trouvera *dans le bras droit de cette statue un petit Napoléon* d'après le modèle de Tonu; *la tête contient un procès-verbal du dépôt* que j'ai fait moi-même du Napoléon dans le bras de Henri IV.--*Dans le ventre du cheval* se trouvent plusieurs bottes renfermant divers papiers, tels que chansons, inscriptions, diatribes, etc., monuments de l'esprit du temps que j'ai voulu ainsi conserver à l'histoire. En une demi-journée je pourrais retirer de ce dépôt tous ces objets sans endommager en aucune façon la statue.

J'ai l'honneur, etc.

Signé. MESNEL, fondeur.

Ajoutons, pour en finir avec la première statue de la colonne, que le modèle en plâtre de cette œuvre a été soigneusement conservé. Il était, vers 1835, en la possession d'un peintre de Tournai, M. Gaudry-la-Rivière. Depuis, qu'est-il devenu? Nous l'ignorons.

VI.--1831-1833.

La capitulation de Paris avait condamné la colonne aux fleurs de lis. Quinze ans se passent. Et les *trois glorieuses* la condamnent au coq gaulois--pour peu de temps d'ailleurs.--Dès le 11 avril 1831, le *Moniteur universel* publiait le rapport ministériel suivant:

«Sire:

«La colonne de la place Vendôme, ce monument de victoires immortelles, perdit, il y a quinze ans, la statue qui la couronnait. Cette mutilation subsiste encore; elle est un triste vestige de l'invasion étrangère.

«Les monuments sont comme l'histoire: ils sont inviolables comme elle; ils doivent conserver tous les souvenirs nationaux, et ne tomber que sous les coups du temps.

«Certes l'histoire n'oubliera pas le nom du grand capitaine dont le génie présida aux victoires de nos légions, du monarque habile qui fit succéder l'ordre à l'anarchie, rendit aux cultes leurs autels, et donna à la société ce Code immortel qui nous régit encore; heureux si sa gloire n'eût rien coûté aux libertés de la patrie!

«Votre Majesté ne veut déchirer aucune des pages brillantes de notre histoire, elle admire tout ce qu'admire la France, et elle est fière de tout ce qui enorgueillit la nation. Je crois répondre à ses nobles sentiments en lui proposant le rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme..... etc., etc.

«Le président du conseil et ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

«Casimir Périer.»

Ce document est suivi d'une ordonnance royale, datée du 8, et prescrivant le rétablissement de la statue.--Deux jours plus tard, on décide qu'elle sera mise au concours; et, le lendemain, le ministre du commerce et des travaux publics, comte d'Argout, prend un arrêté dont voici l'article 5:

Les figures des bas-reliefs de la colonne étant en costume militaire français, la statue devra être pareillement en habit militaire et avoir comme l'ancienne statue 11 pieds 12 de hauteur.

Trente-six concurrents répondent à l'appel. Et le jury, en sa séance du 13 juin suivant, donne--par une majorité de 7 voix contre 5--la préférence à l'esquisse envoyée par M. Émile Seurre, ex-pensionnaire du roi, à Rome.

VII.--LA STATUE DE SEURRE.

Cette personnification du «petit Caporal» est devenue tellement populaire que nous nous garderons de toute description. Rappelons seulement que pour permettre à l'artiste de pousser à ses dernières limites l'exactitude du costume, le général Bertrand avait mis à sa disposition l'énorme «petit chapeau», le frac militaire, les épauettes, la redingote à revers, les bottes à l'écuyère, et jusqu'à la lorgnette de l'Empereur. Quant à l'épée de la statue, elle a été copiée sur l'épée que Napoléon portait à Austerlitz.

La nouvelle statue mesure 3m.90. Elle est donc plus haute que l'ancienne. Elle est aussi plus légère. Celle-là pesait 2,937k.03; celle-ci ne pèse que 1,713k.27.--Fondue d'un seul jet par M. Crozatier, en ses ateliers du Roule, elle est pleine jusqu'à mi-jambes; au-dessus, l'épaisseur du bronze va en diminuant jusqu'aux parties supérieures, où elle n'est plus que de 7 à 8 millimètres.

Le bronze provenait de seize canons pris à l'ennemi en 1805 et conservés à l'arsenal de Metz.

C'est le samedi 20 juillet 1833, à midi, que Napoléon reprit, de fait, possession de son monument. La statue resta, suivant l'usage, voilée jusqu'au jour de l'inauguration officielle, qui eut lieu le 28.

*
**

Nous terminerons ici notre travail. Ce qu'il nous resterait à dire encore appartient à l'histoire toute contemporaine. Et cela touche, par beaucoup de points, à des faits, les uns trop connus et les autres trop peu pour que nous entreprenions de nous en occuper dans un journal d'où les controverses et les polémiques sont rigoureusement exclues.

JULES DEMENTHE.

NOS GRAVURES

Les fouilles du cloître Saint-Marcel

On sait que des travaux ont été entrepris par la ville de Paris rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Par suite de tranchées pratiquées pour la pose de conduites d'égouts et de gaz, dix-sept sarcophages ont été mis à jour, presque tous de pierre et de dimensions diverses. La tête de l'un d'eux a été creusée

dans un chapiteau de colonne. Un autre est de plâtre et porte à son extrémité le monogramme du Christ, en forme de roue. Le couvercle d'un troisième, de petite dimension, et qu'on croit du XVe siècle, est orné d'un cadre renfermant également un monogramme du Christ, une croix dont le bras supérieur présente la lettre grecque *rhô*; plus un *alpha*, un *oméga*, un soleil et une petite croix pattée. Le morceau le plus intéressant est un très-grand sarcophage, composé de deux pierres rapportées, dont la plus longue a été creusée dans un bloc ayant fait partie d'un édifice. On y lit, en caractères de 19 centimètres de hauteur, ce fragment d'inscription: FIL SACER PARL... On a cru d'abord voir dans ce dernier caractère la haste d'un E, complétant le mot *parentibus*, ce qui semblait indiquer un fragment de monument funéraire; mais après un second examen, on a cru pouvoir affirmer que c'était certainement un I, complétant le nom des *Parisiens* ou d'un *Parisien*, ce qui ferait de ce fragment un des très-rares monuments que nous possédions, portant le nom de la ville de Paris ou du peuple parisien tracé à une époque remontant à l'ère chrétienne.

Quoi qu'il en soit, la découverte de ces sarcophages confirme la croyance que l'on avait depuis longtemps de l'existence d'un cimetière commun dans ce quartier.

L. G.

Souvenirs de la captivité: les turcos

Le combat de Wissembourg est encore présent à toutes les mémoires..

On se rappelle avec quels transports de colère fut accueillie à Paris la nouvelle de cette première et sanglante défaite qui devait, grâce à l'imprévoyance ou à l'incapacité de nos chefs de guerre, être suivie de tant d'autres! On s'en consolait cependant en se berçant de cette illusion que ce n'était que le déplorable résultat d'une surprise qui ne se renouvellerait plus. D'autre part, et c'était rassurant, le courage de nos soldats, de cette poignée de braves gens qui composait la division Douai, n'avait jamais brillé d'un plus vif éclat. Ils s'étaient montrés merveilleusement beaux, les turcos surtout, «ce mur vivant et mouvant de lions», d'une si terrible intrépidité. Mais que peut le courage, même le plus brillant, quand manque la direction. Hélas! c'est ce que la suite des événements n'a que trop éloquemment prouvé. Les uns après les autres, nos soldats captifs, devaient aller rejoindre en Allemagne les turcos, qui y avaient été conduits les premiers, malgré leur héroïque bravoure.

Les scènes de la captivité sont poignantes, et elles ont été retracées avec une saisissante vérité par le crayon de l'un de nos collaborateurs qui y a pris part, ayant été lui-même prisonnier de guerre. Nous comptons faire passer successivement ces dessins sous les yeux de nos lecteurs, et nous commençons aujourd'hui par les premiers en date, les turcos qui, emmenés au delà du Rhin, devaient y être, de la part des populations, ces Germains épais et ces grasses Germaines, l'objet d'une curiosité aussi vive que naturelle.

L. C.

Notes sur LE «HOME LIFE» EN IRLANDE.

«Poor Ireland»--la «pauvre Irlande» revient à chaque instant dans les discours du peuple irlandais. Tous ont l'air de réclamer pour la patrie une prééminence dans la misère, le prestige sacré du malheur. Quoique un peu trop larmoyantes, ces plaintes sont assez bien fondées. On a beau connaître les quartiers populeux de Londres, on a beau se familiariser avec la vie des pêcheurs bretons et visiter ces grands centres industriels de Lancashire en temps de famine, rien ne vous donne une idée du dénuement normal accepté des populations du nord et de l'ouest de l'Irlande. Wicklow est loin d'être le comté le plus pauvre, et cependant nous y avons remarqué des villages entiers où pas un habitant ne possédait une paire de souliers. Au milieu d'une grande plaine nue et stérile on voit de temps en temps la silhouette roide et angulaire d'une caserne de police. Il n'y a que là-dedans que l'on porte des souliers, il n'y a qu'entre ces quatre grands murs, sous ce solide toit d'ardoise, que l'on mange trois fois par jour et que la viande de boucherie n'est plus un mythe pour personne. Au dehors c'est un peuple de mendiants; en dedans c'est une brigade de constables, bien nourris, qui--de fait--maintiennent la mendicité--sans doute comme une des mille institutions anglo-saxonnes auxquelles on ne peut toucher sans être traité de férian et de pétroleur. Il se peut qu'ailleurs cette application constante de la maxime bismarckienne: la force prime le droit, n'aurait que très-peu d'influence sur le développement des ressources industrielles ni sur le progrès moral. Mais ici l'initiative individuelle est nulle: c'est une race au sang chaud, à l'imagination vive et pétulante; il lui faut un

principe d'autorité; il lui faut peut-être des tyrans féodaux--mais des tyrans qui la comprennent, qui lui appartiennent. Ce n'est pas avec des gens de bureau venus de Londres la plume derrière l'oreille, ce n'est pas avec quelques milliers de gendarmes phlegmatiques que l'on fera sortir ces vaincus de leur torpeur séculaire. Mais ceci soit dit en passant. Il s'agit pour le moment de donner une idée de l'intérieur irlandais, du «home life,» des moyens et des habitudes de ce peuple que les Anglais citent comme le plus insouciant et le plus paresseux de l'univers.

Je suis allé voir un Français demeurant dans le comté Wicklow, et propriétaire de vastes terrains au bord du lac Tay. Il n'a pu échapper à la fatale influence celtique. La villa est jolie, meublée luxueusement, entouré de jardins anglais bien ratissés, bien propres, avec cet air endimanché que les quakers admirent. Mais quel monde! quelle valetaille--le trop plein d'un dépôt de mendicité, un campement de bohémiens; une cour de workhouse le samedi soir! Quatre grands gaillards se promenaient de long en large dans la cuisine. D'autres se tenaient adossés aux portes des écuries. Des filles couraient ça et là, pieds nus, sans but, sans mission. C'étaient les parasites de la maison, c'étaient des clients à la façon romaine, des pauvres diables qui vivaient des miettes tombées de la table du maître, qui gagnaient un penny de temps en temps en tenant un cheval, en faisant une course, qui n'avaient d'occupation que celle que le hasard leur fournissait. Toute maison irlandaise est ainsi encombrée. Le propriétaire de la villa de Lough Tay nous a dit que la sienne faisait vivre au moins une quinzaine de ces vagabonds--en dehors du personnel régulier de l'établissement--personnel qui est toujours assez considérable.

A mesure qu'on descend l'échelle sociale la plaie nationale devient plus apparente. Nous sortions de la villa quand un ouvrier est venu nous présenter un petit enfant, le fils du maître, qu'il tenait dans les bras. Nous avons admiré l'enfant. L'ouvrier nous a immédiatement demandé «un petit six-pence» (douze sous) pour régaler le bambin. Ce sont partout les mêmes supplications: «Un penny s'il vous plaît», «donnez-moi quelque chose, mon joli gentilhomme», «votre honneur ne me refusera pas un morceau de pain», etc. Les véritables Irlandais sont fiers comme des Hidalgos. Ils n'ôtent le chapeau que devant le curé et le squire. Mais mendier ne leur semble pas déshonorant. Ils le font naturellement, simplement, avec des gestes d'une dignité admirable Et ils ont une excuse permanente, la misère, une misère réelle, sordide, affreuse. Nous avons réussi à faire causer un petit garçon de neuf ans qui revenait de l'école. Ce n'était pas l'école communale (on a peur de la propagande protestante qui se fait dans la plupart de ces établissements), mais une institution privée, où l'on payait. «Combien?» avons-nous demandé. Était-ce un penny par semaine? Non. «Quelque chose au bout de l'armée.»--«Un sac de farine, des pommes de terre?» Le petit n'en savait rien, mais ce «quelque chose» qu'on donnait devait être bien maigre, car c'était le quatrième fils d'une veuve, une pauvre femme qui gagnait deux ou trois *pence* par jour en filant le lin. L'enfant n'avait pas d'ouvrage, disait-il, personne n'avait de l'ouvrage. Sa mère avait une cabane, pas de terre, pas le plus petit champ de pommes de terre, rien que la cabane. Comment vivaient-ils? Sa mère filait, tricotait des bas. «Elle n'en porte pas elle-même», ajoutait-il en riant. Et lui vivait en mendiant. Son frère, c'était le capitaliste de la famille, un capitaliste de quatorze ans, gagnait sept shillings par semaine en conduisant les *jaunting-cars* (sorte de *dog-cart* ayant des sièges devant et derrière), pour les touristes. Et les cinq s'habillaient, se nourrissaient, payaient le loyer et l'école avec douze shillings par semaine! N'est-ce pas navrant? N'est-ce pas que cela explique bien des erreurs, bien des défaillances, bien des crimes? J'aurais voulu mettre quelques honorables membres de la Chambre du commerce en face de cette misère. J'aurais voulu leur montrer cette cabane ouverte à tous les vents, dont le chaume avait gardé toutes les pluies, comme une vieille éponge. Les maigres cochons, dont la litière encombraient et empestait l'unique chambre, eussent paru comme autant de preuves de «l'incurie irlandaise» aux habitués des clubs du Pall-Mall; la franche nudité des marmots eut choqué la pudeur puritaine des prédicateurs de Exeter-Hall. Mais l'expérience n'eut pas été sans résultat. Nous eussions eu moins d'optimistes pour déclarer que la «réconciliation de l'Irlande» est un fait accompli, et pour soutenir que la domination anglaise dans l'île sœur--à la mode de Caïn--est synonyme de progrès moral et matériel.

E. J.

Les petits métiers en Chine

Autrefois la Chine, comme le Japon, était fermée aux étrangers. De là sur beaucoup de points l'infériorité de ce pays et les mœurs si tranchées de ses habitants. Mais aujourd'hui que l'extrême Orient ouvre toutes grandes ses portes au commerce, à la science, à la civilisation de l'Occident, et montre qu'il est résolu à en faire son profit, cette dissemblance ira chaque jour

s'affaiblissant, et dans un avenir plus ou moins rapproché cessera d'être sensible. Avant que ce moment soit venu, il ne sera donc pas sans intérêt, croyons-nous, de photographier et de consigner dans ce recueil quelques-uns de leurs types, ceux entre autres qui nous semblent appelés à disparaître des premiers, et qui appartiennent à cette classe des gagne-petit, classe en Chine si vive, si laborieuse, si intelligente. Le Chinois, en effet, pratique également bien tous les métiers, et, quelque durs qu'ils puissent être, il le fait avec autant de prestesse que d'assiduité. Son tempérament d'ailleurs se prête merveilleusement au travail, à la sobriété, à l'économie. Malheureusement il est un peu voleur. On ne saurait être parfait.

Le premier type que nous offrons au lecteur est populaire à Pékin. C'est le marchand de jouets d'enfants. D'un pied léger, on le voit, dès le matin, avec le panier qui renferme sa fortune et sur lequel il saura avec art disposer sa marchandise, gagner la rue où il stationnera, attendant les clients. Car il n'est pas riche et ne peut se payer le luxe d'une de ces boutiques à fond bleu et vert parsemé d'or qui font un si bel effet dans les grandes rues de Pékin, tirées au cordeau et sans cesse remplies d'une foule immense. Mais il ne compte pas non plus dans sa clientèle beaucoup de mandarins. C'est aux petites gens qu'il s'adresse, et c'est aux beaux yeux de leur modeste cassette qu'il fait les doux yeux. Il vit tout de même et le plus souvent fait très-bien ses affaires.

Notre second type, le cordonnier ambulant, est un nomade. Il ne plante pas sa tente dans un lieu fixe. Il rayonne, et va de ville en village indifféremment. Il porte son outillage tantôt sur l'épaule, aux deux bouts d'un bâton, comme nos porteurs d'eau portent leurs seaux, tantôt sur une brouette surmontée d'une voile pour s'aider du vent. Arrivé à destination, il s'établit dans le premier coin venu et se met à l'ouvrage. Il travaille pour homme et pour femme, fait le neuf, mais ne dédaigne pas le vieux... surtout pour lui: Je ne sais si notre proverbe: «Les cordonniers sont les plus mal chaussés,» a cours en Chine, mais à le voir on le croirait.

L. C.

Une visite au petit-fils de Louis XVI

La Haye, 3 septembre 1873

AU DIRECTEUR.

Suivant votre désir, je me suis rendu auprès de M. Adelberth de Bourbon; et j'ai d'autant plus de plaisir à raconter à vos lecteurs la courte visite que j'ai faite au petit-fils de Louis XVI, que l'accueil que j'en ai reçu a été des plus gracieux et des plus sympathiques.

Après m'être procuré une lettre d'introduction, car je ne voulais point me présenter comme un intrus, je me suis rendu Anna Paulouwna straat. C'est dans une maison de belle apparence, mais où rien n'est sacrifié au luxe extérieur, que demeure le jeune lieutenant des grenadiers et chasseurs de S. M. le roi de Hollande.

Je sonnai, je remis ma lettre à une domestique et je fus introduit dans une petite pièce du rez-de-chaussée, espèce de cabinet de travail sévèrement, simplement, je dirai presque sobrement meublé.

Un grand bureau, deux tables chargées de livres, quelques portraits suspendus au mur, des armes, un sabre d'officier, le fusil Beaumont (le modèle adopté pour l'armée, néerlandaise), tel était l'ameublement de ce cabinet.

Quelques instants après M. de Bourbon entra.

--Pardon, me dit-il, de vous avoir fait attendre. J'étais avec mes enfants. Les chers amours n'entendent rien à la politesse; ils m'ont retenu. Vous m'êtes adressé par un de mes bons amis, homme de science et d'étude; que puis-je faire pour vous être agréable?

Et en disant cela, M. de Bourbon me tendait la main de la façon la plus cordiale qu'on put souhaiter.

C'eût été manquer à toutes les convenances que de ne pas répondre loyalement et franchement à tant de loyale franchise. Je dis donc hautement le but de ma visite, la mission dont j'étais chargé et que j'avais à remplir. J'expliquais que le bruit qui se fait en France autour de la revendication du fils de Louis XVII excitait au plus haut point la curiosité publique, que votre devoir était de la satisfaire, et que je venais en votre nom réclamer de son obligeance quelques instants d'entretien.

--N'ayant aucune ambition politique, me répondit M. de Bourbon, ne revendiquant qu'une fortune civile, que mon cousin M. de Chambord détient indûment, je pourrais me refuser à ce que vous me demandez.



M. DE BOURBON SE DISANT PETIT-FILS DE LOUIS XVI.

J'ai toujours désiré l'obscurité, et maintenant je la souhaite plus que jamais. Mais ma vie est pure et chacun peut la fouiller, sans crainte d'y trouver une mauvaise action ou un mauvais désir. C'est pourquoi je veux vous initier à ce qu'elle l'enferme de souffrances et de chagrins.--Le jeune lieutenant m'ayant fait monter dans un salon où nous risquions moins d'être dérangé, reprit en ces termes:

--On vous aura dit sans doute que j'étais un ambitieux, et peut-être un imposteur.

Je fis un mouvement.

--Ne vous en défendez pas, reprit-il avec un triste sourire; ma présence ici-bas gêne trop de monde pour que ceux qui ont essayé d'assassiner mon père ne tâchent pas de déshonorer ses enfants. La vérité est que je ne suis pas un ambitieux; quant à être un imposteur, vous allez en juger vous-même.

En 1845, mon père, méconnu, harcelé, poursuivi par des haines sans nom, expira à Delft, en Hollande, et la conviction de tous ceux qui assistèrent à ses derniers moments est qu'il mourut empoisonné. Lorsqu'il fallut enregistrer son décès sur les livres de l'état-civil, une difficulté se présenta. Les amis de mon père déclarèrent que celui qui venait de mourir se nommait Charles-Louis de Bourbon, fils légitime de Louis XVI, roi de France et de Navarre, et de S. A. I. et R. Marie-Antoinette d'Autriche, morts tous deux à Paris. Ledit Charles-Louis était né au château de Versailles, le 27 mars 1785.

Le secrétaire de la régence refusa d'inscrire une semblable mention. On dû en référer au bourgmestre; mais celui-ci n'osant prendre sur lui de décider un point aussi important, adressa notre requête au ministre de l'intérieur, en le priant de vouloir bien trancher la difficulté..

S. E. le ministre prit connaissance des pièces qui étaient entre les mains de nos amis, et après y avoir été autorisé par S. M. Guillaume II, ordonna que l'inscription fut faite telle que nous en avons témoigné le désir.

--Et cette inscription existe? demandai-je.

--Deux fois à Delft, monsieur. D'abord sur les registres de l'état civil, et ensuite sur la tombe de mon père. Mais prêtez toute votre attention à ce qui va suivre.

Plus tard, lorsque je résolus de me faire une carrière dans les armes, il fallut me faire naturaliser. Vous savez combien les lettres de grande naturalisation sont difficiles à obtenir en Hollande! Hé bien, ces lettres, pour les avoir, il m'a suffi de les demander.

Les pièces que j'ai produites à ce moment furent examinées par le ministre de l'intérieur, épluchées par les Chambres, et, sans opposition, sans objections sérieuses, je fus fait citoyen néerlandais sous mon nom de Bourbon, que le gouvernement considère comme mon indiscutable propriété.

Mieux que cela encore, monsieur; lorsque j'épousai la petite-fille de votre grand amiral Duquesne, l'excellent comte de la Barre, qui a été mon conseil en tout ceci, et que nous appelons tous ici *vice-père*, car c'est lui qui m'a élevé, M. de la Barre a tenu à ce que, contre toutes régies, le nom de mes glorieux ancêtres figurât sur la mention de l'état civil.

Pendant un mois l'affaire demeura en suspens. Impatienté par ces retards, j'allais céder, quand enfin ordre arriva de La Haye de se conformer à notre désir.

Or, notez que ce n'est point un seul et même ministre de l'intérieur qui a pris cette triple décision. Ce sont trois ministres différents qui, après avoir eu connaissance de mes titres, ont déclaré que j'avais droit de me dire petit-fils de Louis XVI. Puis-je être suspecté de crédulité banale (je ne dis pas de fraude, car la personne qui vous adresse à moi vous a dit qui j'étais), en acceptant pour vrai ce que trois ministres néerlandais ont affirmé? Et j'ai une raison de plus qu'eux pour croire à la justice de ma cause, c'est la vénération que je ressens pour mon père et le respect sans bornes que m'inspire sa mémoire.

Toute sa vie, monsieur, il a lutté pour cette revendication. Il a refusé toute transaction. Dieu seul connaît les sommes qui lui furent offertes et la misère que ma famille a endurée. Il s'est cependant montré inflexible, et je croirais désertier la sainte cause qu'il a défendue jusqu'à sa mort en ne la défendant pas à mon tour.

--Mais, ne pus-je m'empêcher de dire, c'est une grosse partie que vous jouez là, et ne craignez-vous pas de la perdre?

--Pourquoi désespérer de la justice des hommes, quand on a le bon droit de son côté?

--C'est vrai. Mais les hommes se trompent; et quelquefois de hautes influences, des considérations d'un ordre spécial, que sais-je, troublent leur entendement. La Justice, vous le savez, est aveugle...

--Vous avez raison, me répondit M. de Bourbon, j'ai pensé à tout cela. J'ai tout prévu. Toutefois je n'ai pas hésité. Car si la piété filiale me force à réclamer un nom qui m'est dû, il est encore une autre raison, tout aussi élevée, qui m'oblige à épuiser tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour rentrer dans mes droits.

Cette autre raison, ce sont mes enfants. Certes, j'aime plus que vous ne sauriez le croire le repos et la tranquillité. L'obscurité me plaît et je n'ambitionne rien de plus que ce que je possède. Une femme que j'adore, des enfants que je chéris, des amis que j'estime, une fortune modeste, mais suffisante, un grade honorable dans le plus beau régiment de l'armée néerlandaise! Il faudrait que je fusse bien exigeant pour n'être point satisfait!

Mais, si par amour du repos, je renonçais à faire valoir mes droits, que pourrais-je répondre à mes fils, le jour où devenus des hommes, ils me diraient: «Vous pouviez faire constater la légitimité de notre nom, vous ne l'avez pas voulu. Vous pouviez prouver à la France et à l'Europe que ce nom que nous portons avec orgueil est notre bien indiscutable, et vous ne l'avez pas fait. Et aujourd'hui il se peut qu'un homme dise encore, en nous voyant passer; ceux-ci sont les petits-fils d'un imposteur.»

Que leur répondrais-je s'ils m'adressaient cette question? Je vous le demande, monsieur, que pourrais-je leur répondre?

À toutes ces raisons il s'en ajoute une autre qui, bien que moins pressante, a cependant lourdement pesé sur mes décisions. C'est une question de nationalité. Je suis Français de cœur plus que vous ne sauriez croire, et pendant ces désastres de 1870 et 1871, nul ne saura toutes les larmes que j'ai versées en suivant sur la carte de mon pays bien-aimé la marche des

envahisseurs.

Or admettre que je suis, comme le prétendent mes ennemis, le fils d'un horloger berlinois du nom de Naundorff, c'est me chasser des rangs français pour me placer dans ceux de leurs oppresseurs. A cette seule pensée, monsieur, mon sang se met à bouillir. Je vois trouble, je ne me connais plus. Et pourtant j'ai été élevé à Dresde. C'est là que j'ai fait mes études. Ah! c'est pour moi une preuve bien certaine que je suis Français, que cette indignation qui me saisit chaque fois que le nom de vos vainqueurs est prononcé devant moi.

En disant ces dernières paroles, le jeune lieutenant s'était levé; sa voix vibrante avait quelque chose d'ému et de passionné qui me faisait tressaillir malgré moi. Je me levai à mon tour.

--Oui, monsieur, oui, vous êtes bien Français, lui dis-je, car il n'y a que dans une âme française que de pareils sentiments peuvent se faire jour avec tant de force.

Notre entretien était terminé; il ne me restait plus qu'à prendre congé. Le petit-fils de Louis XVI m'accompagna jusqu'à la porte d'entrée.

Au moment de nous quitter il me tendit la main.

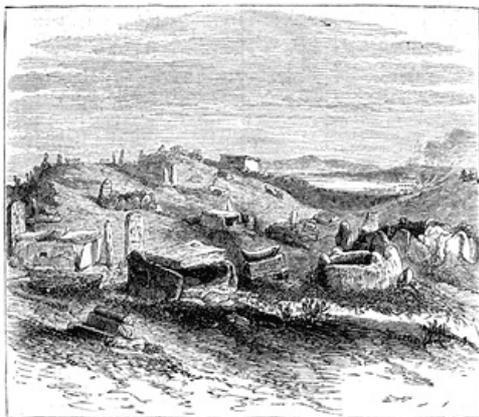
--Puisqu'il y a en France, me dit-il, des honnêtes gens qui se préoccupent de moi et qui vous envoient pour me connaître, dites-leur bien que le Bourbon que vous avez vu ici est avant tout un honnête homme, qui croit, en revendiquant son nom, accomplir un devoir sacré. Dites-leur bien que ce n'est point un ambitieux sans cœur ou un intrigant déclassé qui voudrait, en spéculant sur la crédulité publique, aggraver encore les malheurs de sa patrie.

C'est sur cette parole que je quittai M. de Bourbon, lui promettant de vous rapporter fidèlement l'entretien que vous venez de lire. De son procès, je n'ai point à vous en parler; dans quelques jours les tribunaux en seront saisis. Et la justice française décidera ce qu'il y a de fondé dans ses prétentions. De sa personne je ne puis rien vous dire qui vaille le portrait que je vous envoie et qui est très-ressemblant. Son esprit, vous le connaissez aussi bien que moi par la conversation que je viens de vous répéter. Il ne me reste donc qu'à clore cette lettre en vous disant qu'une chose en tout cela m'a surtout frappé, c'est la profonde conviction que j'ai rencontrée ici chez tous ceux à qui j'ai parlé de M. Adelberth de Bourbon. Tous l'estiment, beaucoup l'aiment et personne n'oserait affirmer qu'il n'est pas le petit-fils de Louis XVI.

Agréez, etc.

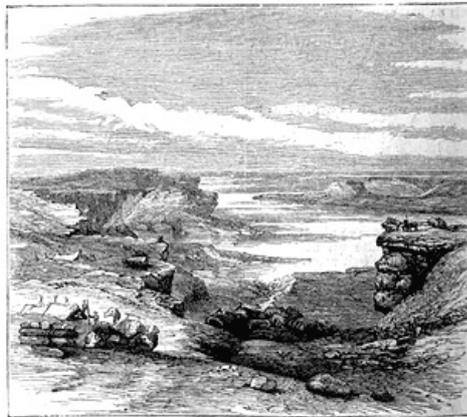
GEORGE FRANÇAIS.

L'EXPÉDITION DE KHIVA.



Koundi.

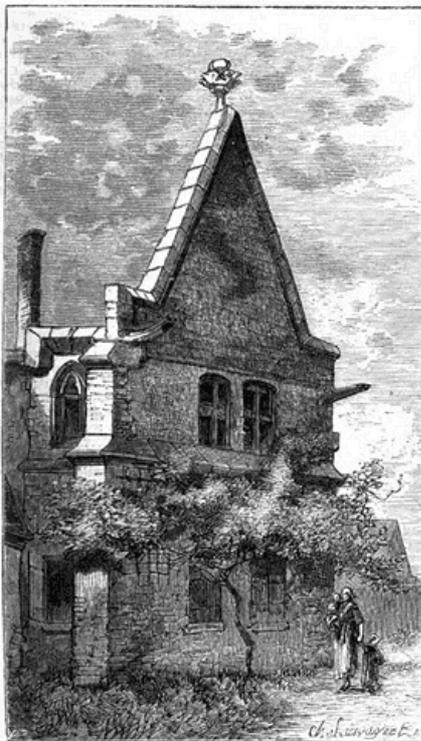
Un cimetière Khirgisse.



Le lac



Promenades Archéologiques.--Château-Landon.



**Ancien hôtel des Monnaies.
de Saint-Séverin.**



Porte du monastère

Les pasteurs de Beni-Hassan

Beni-Hassan est un village de la Haute-Égypte, situé sur la rive droite du Nil et au sud du Caire, dont il est distant d'environ deux degrés. Village assez pauvre, peuplé de pauvres gens, dont les maisons, pour la plupart faites en terre cuite au soleil, n'ont rien de confortable. Cette population est en majeure partie composée d'Arabes paysans, mêlés à un petit nombre de Coptes, confondus les uns et les autres sous la même appellation de Fellahs. Cultivateurs et pasteurs, ils vivent des produits de la terre et de leurs troupeaux que, dans la saison favorable, ils vont faire paître au loin, près de quelque marabout vénéré au dôme blanc, qu'ombragent les dattiers. Cet arbre est encore une de leurs ressources. Ils mangent son fruit mélangé avec une bouillie faite de farine et de graisse de mouton. Les pasteurs de Beni-Hassan ne portent pas de burnous, mais une sorte de courte tunique que recouvre mal un haik attaché à la tête avec une pièce d'étoffe roulée en turban.

Dans le voisinage de Beni-Hassan se trouvent quelques hypogées qui sont, comme le mot l'indique, des *souterrains* creusés dans le flanc des montagnes et servant de lieu de sépulture. «En général, dit M. René Ménard, les hypogées s'annoncent par une façade taillée verticalement dans le rocher et par une porte ouvrant sur un couloir qui s'enfonce dans la montagne. Ces couloirs sont entrecoupés par des pièces carrées ou rectangulaires dans lesquelles se

trouvent les sarcophages.» A Beni-Hassan ces pièces sont pleines d'anciennes peintures égyptiennes.

L. C.

L'expédition de Khiva

L'attention du public vient d'être appelée de nouveau sur l'expédition entreprise par les Russes dans l'Asie centrale.

Un télégramme publié par le *Daily Telegraph* de Londres annonçait il y a quelques jours que les Khiviens s'étant révoltés contre les conquérants, ceux-ci avaient dû sévir avec la dernière rigueur et que la capitale du khanat avait été complètement détruite; cette nouvelle était, heureusement, fort exagérée; mais des troubles avaient éclaté, et il paraît certain que la Russie aura quelque peine à établir définitivement son autorité au milieu de ces peuplades insoumises. On sait que l'autorité militaire russe n'a voulu admettre dans l'état-major du général Kaufmann aucune personne n'appartenant pas à l'armée, et qu'il a été à peu près impossible d'obtenir d'autres renseignements sur l'expédition que ceux que l'état-major lui-même a bien voulu livrer à la publicité. C'est donc pour nous une véritable bonne fortune que de pouvoir publier, d'après un journal illustré anglais, deux croquis dont l'authenticité ne laisse rien à désirer et qui donneront à nos lecteurs une idée du caractère sauvage du pays que la colonne expéditionnaire a eu à traverser. L'un de ces croquis représente le lac Koundi, situé à vingt milles de Kinderli, en pleine steppe, et dont l'eau a été une précieuse ressource pour les troupes; l'autre dessin a pour sujet un cimetière khirgise, sur la route d'Orenbourg.

Cendrillon, tableau de M. James Bertrand.

On se rappelle les succès obtenus, pendant ces dernières années, par la *Virginie* et l'*Ophélie* du même auteur. M. James Bertrand se plaît, à retracer les images de ces héroïnes de la poésie ou du conte, et son gracieux talent se plie merveilleusement à la représentation des types consacrés de la légende poétique ou enfantine. Voyez cette pauvre *Cendrillon*, tristement assise auprès de l'âtre ou pétillante le feu de la cuisine; elle a interrompu sa besogne, ses mains sont retombées sur l'assiette qu'elles tenaient, et son œil mélancolique erre vaguement dans les espaces mondains à peine entrevus, où ses orgueilleuses sœurs étalent les charmes de leur insolente beauté; tous les détails sont justes et appropriés au sujet, jusqu'à cette pantoufle tombée à terre qui laisse voir à nu le petit pied que Perrault a rendu immortel. Il semble que la fée bienfaisante va paraître et compléter l'illusion.

Château-Landon

Cette petite ville, bâtie sur une colline et sur la rive gauche du Fusain, ruisseau qui se jette dans le Loing, offre un site aussi pittoresque que varié. Ville aujourd'hui bien déchue, tombée depuis longtemps du rang de capitale à celui de chef-lieu de canton! Pour retrouver le temps de sa splendeur la plus certaine, sinon la plus brillante, il faut en effet remonter au moyen âge et à l'époque mérovingienne. Alors résidence royale et capitale du Gâtinais, elle renfermait une nombreuse population dans de fortes murailles qui lui permirent de soutenir avec succès plusieurs sièges. C'est dans les guerres religieuses qu'elle devait trouver la fin de sa gloire. Prise et reprise par les protestants, elle fut par eux presque entièrement détruite en 1507, et jamais ne put se relever de ce coup.

On remarque à Château-Landon l'église Notre-Dame, avec ses trois portails romans, un à chaque extrémité de la croix, son chœur roman et son beau clocher du XIIIe siècle; puis la tour de l'ancienne église de Sainte-Ugalde, dont les deux derniers étages sont percés de fenêtres géminées; enfin une maison appelée la Monnaie, eu partie du XIIIe siècle. Cette maison se trouve dans l'emplacement de l'ancien quartier des Juifs, car, comme toutes les villes au moyen âge, Château-Landon avait sa *Juiverie*. Les Juifs n'étaient pas aimés, on le sait, bien loin de là, et leurs richesses excitaient de furieuses convoitises. On les rançonnait sans merci, et volontiers on les chassait après les avoir dépouillés. C'est ainsi que vers la fin du XIIe siècle, ils furent chassés de Château-Landon et leurs maisons dévastées. Celle dite la Monnaie, donnant sur la place au Change, est la seule qui reste, pour témoigner de cette violence.

On remarque encore à Château-Landon de nombreuses ruines, qui font la joie des archéologues: ruines d'un ancien château gothique, dont les restes servent de mairie et de prison; ruines de l'église Saint-André, du XIIe siècle; ruines d'un ancien hôpital, du XIIIe. Ce sont enfin les ruines de la maison abbatiale de

Saint-Séverin.

Cette abbaye avait été bâtie sur le tombeau de ce saint, mort à Château-Landon, à son retour de Paris, où il avait été appelé par Clovis. En temps de guerre, elle servait de citadelle. Ses ruines sont très-imposantes et très-curieuses. Une portion toutefois en a été conservée et même est habitée: la façade méridionale. On y voit de vastes souterrains superposés comme les étages d'une maison, des oubliettes, un puits de sauvetage, d'immenses salles éclairées du côté de la vallée, et, surmontant le tout, une tourelle très-élevée, appelée la *tour du guet*.

L. C.

LES MYSTÈRES DE LA BOURSE

LE JEU DE LA BOURSE

Les opérations à primes, résiliables, ainsi que nous l'avons vu, au gré de l'acheteur, représentent un jeu véritable, puisque chacune des sommes placées sur ces opérations ressemble au billet de la loterie que l'on achète et à l'enjeu que l'on met sur la roulette. Entre l'alea de la loterie, l'alea de la roulette et l'alea de la hausse et de la baisse, y a-t-il une différence? Nous n'en voyons aucune, et s'il y en avait une, elle serait peut-être à l'avantage de la loterie qui fait un heureux avec son gros lot, et de la roulette qui permet parfois de faire sauter la banque, tandis qu'à la Bourse nous voyons toujours les haussiers et les baissiers arriver au piteux résultat des deux plaideurs qui, après s'être disputé l'huître, finissent par ne plus trouver que les deux écailles.

Et l'huître, à qui donc revient-elle? Vous le devinez sans doute, l'huître revient à la Bourse elle-même; nous voulons dire aux agents de change, coulissiers, remisiers, courtiers qui servent d'intermédiaires entre les acheteurs et les vendeurs. C'est le courtage, c'est la cagnotte qui retire du jeu de la Bourse les meilleurs profits. Cette cagnotte de la Bourse, grassement entretenue par le courtage, compte aussi, comme celle du vaudeville du Palais-Royal, bien des boutons parmi ses pièces d'or et d'argent. Ces boutons, ce sont les comptes débiteurs des clients qui manquent à l'appel, le jour de la liquidation. Chaque agent de change, chaque coulissier possède ainsi en caisse des montagnes de bordereaux impayés. Mais en dépit de ces pertes sèches, le courtage représente encore une cagnotte dorée sur tranches, et vous pouvez apprécier sa valeur par les deux chiffres que nous allons donner.

Le prix moyen d'une charge d'agent de change est de 2 millions de francs.

Le chiffre total de tous les courtages payés annuellement à la Bourse de Paris n'est pas moindre de 100 MILLIONS DE FRANCS!

Retenez ces deux chiffres, et dites-vous bien que le courtage est le Sacramento de la Bourse.

*
**

Continuons.

Le marché des primes, avons-nous dit, n'est en réalité qu'un jeu, par suite du droit que se réserve l'acheteur d'abandonner sa prime pour renoncer à son achat. Mais ces primes qui tombent tous les jours comme une grêle sur le marché ne représentent pourtant, malgré l'étendue de leurs opérations, qu'une partie des affaires de la Bourse.

Le marché le plus ordinaire, le plus répandu, celui qui est l'âme de la spéculation, c'est le marché *ferme*, ainsi appelé par opposition au marché à *prime*, qui admet une résiliation au gré de l'acheteur, tandis que le marché *ferme* établit, pour l'acheteur comme pour le vendeur, une opération définitive.

Le marché *ferme* s'appelle aussi marché à *terme*, parce que toutes ces opérations d'achats et de ventes se font réellement à terme. Le terme de chaque liquidation va d'un mois à l'autre. Acheteurs et vendeurs peuvent, tout le mois, effeuiller à volonté toutes les rentes du Grand-Livre. Mais le dernier jour du mois arrivé, et la réponse des primes achevée, acheteurs et vendeurs doivent se liquider, et la liquidation peut se faire de deux manières:

Ou l'acheteur vend les rentes qu'il a achetées, et le vendeur achète les rentes

qu'il a vendues et les opérations sont closes; la liquidation est terminée, il ne reste plus qu'à passer à la caisse pour régler les différences à payer ou à recevoir.

Où l'acheteur et le vendeur veulent continuer pour le mois suivant les opérations d'achats et de ventes qu'ils ont faites dans le courant du mois, et alors l'acheteur et le vendeur font passer leurs opérations d'un mois à l'autre, au moyen d'une transaction qu'on appelle le *report*. Encore un mot qu'il nous faut mettre en lumière.

L'acheteur à terme, qui veut conserver sa position et la faire reporter d'un mois à l'autre, s'adresse à un capitaliste reporteur qui consent, lui, à prendre livraison des titres achetés au lieu et place de l'acheteur sans argent, et qui fait l'avance pendant un mois de la somme nécessaire à cette opération, moyennant une rétribution qui représente l'intérêt de cette avance et que l'on nomme le *report*. Le report est plus ou moins cher, suivant l'abondance ou la rareté des capitaux disponibles sur la place.

Mais le simple exposé de ces opérations démontre que le marché *ferme*, comme le marché à *primes*, n'est, en fin de compte, qu'un jeu qui s'étend sur la grande échelle. Achetez, vendez; vendez, achetez, pendant tout le mois, toutes les rentes que vous voudrez, sans avoir ni le capital, ni les titres, qu'importe? Pourvu que votre compte de liquidation établi, vous soyez en mesure de payer à votre agent la différence qui résulte de l'écart entre vos achats et vos ventes.

Le spéculateur n'a plus alors qu'à déposer chez un agent de change ou chez un coulissier une couverture, c'est-à-dire une somme nécessaire pour garantir le paiement de ses différences. Inutile d'ajouter ici deux choses: la première, c'est qu'il y a, bien entendu, des clients qui n'ont pas besoin de donner une couverture, et ce sont les meilleurs;--bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée;--la seconde, c'est que les malheureux qui arrivent à la Bourse avec la pensée d'arriver au million avec les quatre sous qu'ils ont dans leur poche et qui leur servent de couverture sont bien certains de ne jamais décrocher la timbale.

Une longue expérience a prouvé qu'il suffit de quelques liquidations pour dévorer le pécule déposé, et c'est ainsi qu'on arrive à comprendre comment les couches de spéculateurs se succèdent sans interruption autour de la rente et comment la Bourse les balaie comme des jonchées de feuilles mortes. Les spéculateurs s'en vont, mais les courtiers restent. Nous l'avons dit plus haut: La cagnotte! La cagnotte! Le courtage! Le courtage! tout est là!

Un gros tapissier de Paris qui avait fait d'énormes affaires à la Bourse, disait à l'un de ses amis:

--Savez-vous où les couvertures s'usent le plus vite à Paris?

--Ma foi! non, répondit l'ami.

--C'est à la Bourse, mon cher, reprit le négociant avec un soupir.

Qu'on se le dise!

*
**

Une bonne vérité, celle-là; mais qui n'a jamais eu et qui n'aura jamais de prise sur la spéculation. C'est qu'en effet, le jeu de la Bourse est le plus attrayant et le plus terrible des jeux et nous allons dire pourquoi.

Quand Brid'hoison dit, en parlant des sots compliments, qu'on ne dit ces choses-là qu'à soi-même, il se montre à mon avis d'un optimisme trop favorable à notre pauvre nature. Nous sommes plus disposés à nous flatter nous-mêmes qu'à mettre en relief nos défauts. La figure la plus laide, dit un vieil adage, finit par trouver sur elle des grains de beauté, et c'est en justifiant cette observation que Mme de Staël disait de Mirabeau:--«Nos laideurs s'attirent!»

Nous sommes ainsi faits, et cette pensée ne trouvera certainement pas de contradicteurs.

Eh bien! Appliquez ce penchant de l'espèce humaine aux opérations de Bourse et vous comprendrez l'entraînement' universel qui pousse les hommes de notre temps vers les milliards de notre fortune mobilière. La maladie du million est la maladie du siècle, et pour apaiser cette soif inextinguible, le spéculateur se fait avec complaisance à lui-même le petit raisonnement qui suit:

--La Bourse n'est après tout qu'une question d'appréciation. La hausse et la

baisse dépendent des événements auxquels il faut donner leur mesure exacte et leur véritable portée. Mon voisin de droite s'y est noyé; mais ce voisin de droite n'a jamais inventé aucune espèce de poudre, et le pauvre diable ne pouvait manquer de se fourvoyer. Pareille mésaventure est arrivée à mon voisin de gauche; mais ce voisin de gauche est encore un triste sire qui se noierait dans son crachat. Mais moi, n'ai-je pas toujours vu clair dans l'imbroglie de la politique? N'ai-je pas prédit la Révolution de 1848, le coup d'État, la chute de l'Empire? Allons! Allons! Je ne suis pas plus manchot qu'un autre, et puisque le million est là, devant moi, je serais vraiment fou de ne pas tendre la main pour le cueillir!

Le lendemain, ce fier-à-bras qui regarde ses amis comme des crétins, prend les quelques billets de mille francs qu'il a en portefeuille, et il frappe à la porte d'un agent de change ou d'un coulissier.

Allez à la Bourse, mêlez-vous aux groupes, écoutez les discussions à perte de vue qui se croisent comme des feux de file, regardez attentivement la physionomie des interlocuteurs quand ils se séparent, et sur leur figure vous verrez apparaître, en signes infaillibles, cette imperturbable confiance qui fait de chacun d'eux un spéculateur sûr de lui-même, un boursier qui ne se trompe jamais. Chacun jette sur le groupe qui discute un regard superbe et semble dire: *Quos ego!*

Jactance fanfaronne qui ne profite à aucun d'eux, car le résultat est le même pour tous, et chacun de nos joueurs infaillibles ne tarde pas à sortir de la Bourse comme Candide du salon de Mme de Parolignac. Ils en sont quittes, en se rencontrant plus tard, loin de la Bourse, pour se renvoyer cette exclamation de tous les spéculateurs décavés:--Ah! si nous avions fait l'opération contraire!

LÉON CREIL.

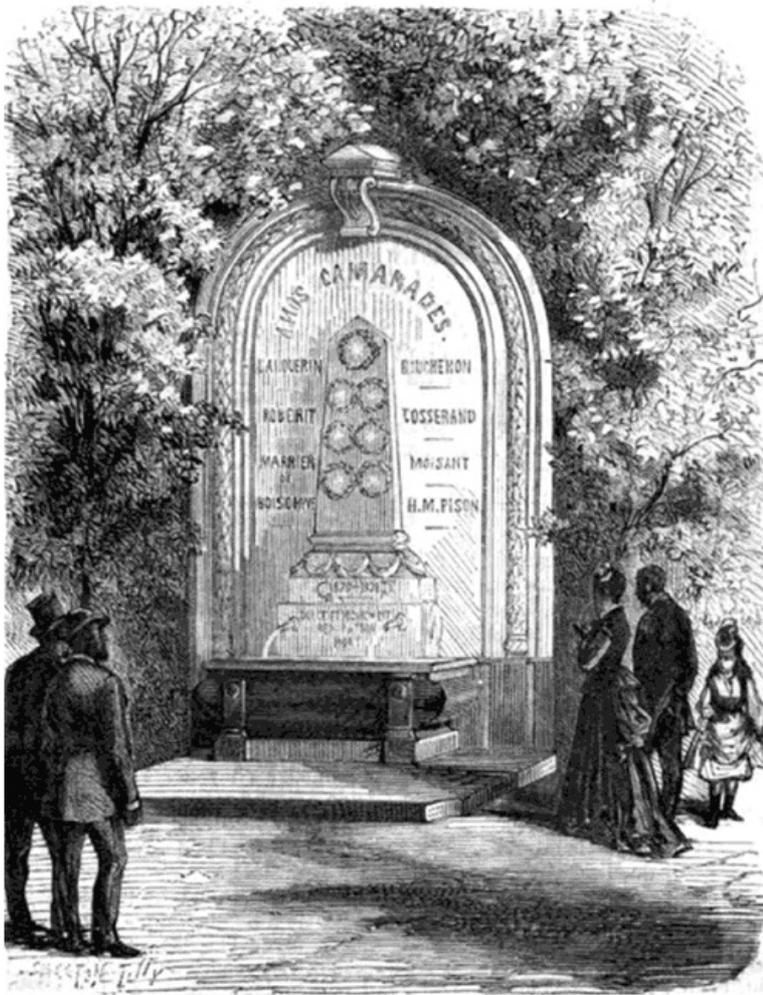
MONUMENT COMMÉMORATIF ÉLEVÉ DANS LA COUR DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE DE NANCY.

Un monument destiné à rappeler le souvenir des gardes généraux morts sur le champ de bataille pendant la dernière guerre a été inauguré le 27 août dernier, en présence de plus de cent cinquante fonctionnaires du corps forestier venus de divers points de la France pour assister à cette patriotique cérémonie, présidée par M. le directeur général de l'Administration des Forêts.

Ce monument, élevé au moyen d'une souscription ouverte spontanément dans les rangs des agents forestiers, et à laquelle tous ont participé, a été placé par les soins de M. le directeur de l'École forestière dans la cour d'honneur de l'établissement. Il a été établi d'après les plans de M. Morey, l'habile architecte de la ville de Nancy, et il consiste en une fontaine dont la vasque est formée d'un seul bloc en syénite polie; elle a la forme d'un sarcophage qui repose sur une marche en granit. La vasque supporte une pyramide en marbre blanc, dont le socle porte pour inscription la devise d'Horace:

DULCE ET DECORUM EST
PRO PATRIA
MORI.

Sept couronnes étoilées, sculptées, se détachant en relief de la pyramide, rappellent les sept gardes généraux tués pendant la guerre.



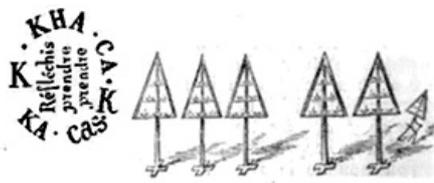
Monument commémoratif de la guerre élevé dans la cour de l'École FORESTIÈRE DE NANCY.

Le monument est appliqué à un mur, tapissé de vigne vierge, qui traverse la cour dans toute sa longueur. Il est encadré dans un portique en pierre calcaire, bordé par une guirlande en haut relief, composée de feuilles de chêne et de glands aboutissant à une clef de voûte d'une forme très-remarquable. Sur le fond, à droite et à gauche de la pyramide, sont gravés les noms des sept victimes, et au-dessous de la clef de voûte se trouve la dédicace: «A NOS CAMARADES.»

Après le service solennel célébré à la cathédrale, les assistants se sont rendus à l'École forestière pour l'inauguration du monument.--M. le directeur général a énuméré les services signalés de chaque défunt et les circonstances dans lesquelles ils ont trouvé la mort sur le champ d'honneur. Il a ensuite adressé des éloges mérités au personnel de l'École pour les secours prodigués à nos malheureux soldats à l'ambulance installée dans l'établissement. Puis, mentionnant les pauvres gardes forestiers expulsés de leur pays pour ne pas perdre leur qualité de Français, il a signalé le bel esprit de corps qui règne dans la famille forestière, qui, à l'aide de souscriptions diverses, a permis de recueillir et d'assister plus de cent cinquante familles se trouvant par suite de ces funestes événements momentanément sans asile.

Les paroles éloquentes prononcées par M. le directeur général, dans un langage noble et élevé, ont vivement impressionné tous les assistants. Les accents émus qu'il a su trouver pour exalter les vertus des morts et pour rendre justice aux qualités des vivants ont largement contribué à imprimer le souvenir ineffaçable de cette touchante cérémonie dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part.

J. LÉVY



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:

Sur les bateaux-mouches, tout est prévu en cas de danger.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 1594, 13 SEPTEMBRE
1873 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing

Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.